

Paysan Elite

400 Fcfa

Au cœur du
Développement
durable

N° 113 d'Octobre 2021

Site web : www.paysanelite.com

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ET
D'ANALYSES POUR LE DEVELOPPEMENT
DU MONDE RURAL

Directeur de la Publication : Claude René KANA KANA - TEL. (237) 694 35 06 76 / 675 47 63 03 - E-MAIL: paysanelite2009@yahoo.fr

La Lettre de la Rédaction

Revoir la politique de l'artisanat

P.2

OLEAGINEUX

La situation se dégrade

Une descente sur le terrain de l'association des Raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC) en compagnie de la commission en charge du suivi du dossier de ce secteur a permis de constater que les entreprises sont à la croisée des chemins. Le déficit en matière première, c'est-à-dire, d'huile de palme, est grand. Une préoccupation qui contraste avec les réalités du pays où, il suffit de revoir la politique de promotion de la filière « Palmier à huile », pour être à l'abri du besoin. Bien que les raffineurs rassurent les consommateurs sur le fait que les stocks seront disponibles en fin d'année, on craint que la situation ne se complique d'ici le début de l'année 2022.

P. 13



Paysanne Elite



Sénateur Patience Félicité
Eboumbou

Elle veut faire
« manger le Macabo »

P.2

Digitalisation et lutte contre
les pertes post-récoltes

Eviter les conflits de
compétence

P.6

Coopération CAPEF / Chambre de
commerce Brésil-Cameroun

Accord parfait

P.7

Développement de la pêche

Au-delà de la
coopération, l'action

P.4

Campus de l'IRAD

Plus de 150 variétés de
Cacaoyer développées
depuis 1930 et diffusées
au-delà du Cameroun

P.14

Bonnes pratiques culturelles

Pastèque : Bien s'y prendre

P.15

JERSIC 2021

L'excellence scientifique
exposée à l'IRAD

P.3

Agriculture et élevage

Le tandem pour une
vie meilleure

Pp.10-11



Téléfood

C'est le fonds qui manque le plus

Une campagne de sensibilisation auprès des donateurs doit être relancée. Cela constituerait un autre atout pour le développement de l'agriculture locale et l'accroissement de sa productivité. Au lieu de se fier aux commentaires tendancieux.

P. 6



Déploiement

Le Pea-Jeunes sur le terrain

Une descente sur le terrain a été effectuée dans la région du Centre ce mois d'octobre. Le chef d'unités régional d'appui conseil pour cette partie du pays a voulu s'assurer de l'état d'avancement des projets qui ont été subventionnés, mais aussi, intéresser d'autres jeunes aux activités de ce programme.

Pp. 8-9

La Lettre de la Rédaction

Revoir la politique de l'artisanat



Par Claude René Kana Kana

La journée nationale de l'économie sociale et de l'artisanat s'est célébrée dans la capitale politique Yaoundé, la semaine dernière. Plusieurs artisans sont partis du Cameroun profond à l'occasion, pour exposer les réalités de leur savoir-faire dans la ville aux sept collines. C'est ainsi, que ce rendez-vous a permis de voir de nombreux « entrepreneurs », qui s'exprimaient à travers des articles tels que chaussures, des produits phytosanitaires, et autres objets fabriqués par eux-mêmes. Ceux du secteur de l'agrosylvopastoral et halieutique n'étaient pas en reste. La visite des stands qui ont été dressés à l'hôtel de ville lors de l'évènement, a permis de découvrir des objets qui n'ont rien à envier avec ceux qui sont venus des autres pays, que l'on soit dans le domaine du textile que d'autres choses comme les babouches, les chaussures, et bien d'autres domaines. Tout y a été présenté à nos autorités que conduisait Achille Bassilekin III, le ministre des petites et moyennes entreprises de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA). C'est lui qui a présidé la cérémonie protocolaire de cette rencontre. Elle a été très courue par une catégorie de nos « entrepreneurs ». Ils étaient venus non seulement se vendre, mais aussi exprimer au gouvernement des doléances qui entrent dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Il faut souligner que ce rendez-vous s'est tenu au moment où le secteur de l'artisanat et de l'économie sociale au Cameroun peinent toujours à décoller. Ce secteur brasse pourtant de nombreux acteurs, mais va clopin clopan. Et pour cause, le gouvernement manifeste toujours très peu d'intérêt à accompagner efficacement les acteurs. C'est la raison pour laquelle une d'entre elle, présente à Yaoundé, n'a pas manqué d'attirer l'attention du gouvernement sur la nécessité de les accompagner, en leur achetant des machines qui leur permettent de s'installer en entreprises. Une doléance qui rejoint celle de plusieurs artisans. Car, les subventions sont rares. Les établissements de micro finance ne les accompagnent pas. Les coopératives et groupes d'initiative commune (GIC) ne trouvent pas facilement des partenaires, alors que les artisans qui réussissent à créer leur entreprise, croulent sous le poids d'une fiscalité répressive. On a du mal à comprendre pourquoi le fisc ne fait pas une remise à ces acteurs, pour leur permettre de continuer leurs efforts, et de mettre en place des entreprises plus fortes, plus solides, et sont capables d'employer de nombreux jeunes, ou alors de leur offrir des espaces pour se former. Un véritable paradoxe, quand on sait que l'économie sociale a beaucoup de métier, et peut offrir plusieurs espaces à nos jeunes qui sortent des universités et sont dans les quartiers sans avenir.

Cette rencontre a-t-elle permis au gouvernement de s'interroger sur les pistes à emprunter pour sortir cette activité de la situation où elle se trouve ? On doute. Or, la réalité est telle qu'il suffit de revoir la politique de l'artisanat et de l'économie sociale, pour faire de ce secteur celui de l'entrepreneuriat par excellence. A la vérité, si la fonction publique réserve aujourd'hui deux(02) emplois aux jeunes, l'artisanat en réserve à peu près 10. Et des métiers porteurs, capables de faire de ces jeunes des véritables patrons. Il n'y a qu'à voir les possibilités qu'offre l'agrosylvopastoral et halieutique, pour s'en convaincre. Il suffit donc de développer des politiques de promotion des coopératives et groupes d'initiative commune que l'on connaît dans les zones rurales par exemple, pour mettre un terme à l'exode rural. Un tour dans certaines localités nous a d'ailleurs permis de le constater. Ce qui peut être fait grâce aux projets et programmes gouvernementaux tels que le Plan Triennal Spécial Jeunes, qui brasse assez de sous, mais assiste en ce moment très peu d'artisans éligibles à plan d'urgence. Ce qui est regrettable.

Sénateur Patience Félicité Eboumbou

Elle veut faire
« manger le Macabo »

Cette transformatrice se fait distinguer depuis plusieurs années par ses multiples œuvres. En effet, elle est une véritable actrice dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique, qu'elle affectionne par ailleurs tant. Sa touche à travers les produits qu'elle transforme en dit long. Inutile de croire ici que votre rédaction verse dans une démarche politicienne, pour une dame qui fera « MANGER LE MACABO » au public camerounais dans les prochains jours, à travers des rencontres au cours desquelles, elle veut promouvoir le « made in Cameroon ». Elle mettra de côté ses multiples casquettes pour se consacrer à autre chose. Elle est Présidente du réseau des associations féminines de Douala 4ème, ancienne d'Eglise, Présidente des femmes ingénieurs du Cameroun, membre du Comité Central du Rdpc, membre de la délégation permanente du Rdpc dans le Wouri et sénatrice.

Transformatrice dans l'âme

Patience Eboumbou, est une transformatrice dans l'âme. Elle s'est fixée pour objectif de produire du savon par exemple, du beurre de cacao, du javel, et beaucoup d'autres choses à travers lesquelles

elle approvisionne les rayons de certaines grandes surfaces de la capitale économique. Dans ce cadre précis, elle est connue comme cette dame qui a su mettre de côté sa longue expérience dans le domaine des télécoms dont-elle est par ailleurs ingénieure, pour se consacrer à cette démarche. A travers ces efforts, elle a su accompagner le gouvernement dans le processus visant à maîtriser la sécurité alimentaire. De quoi penser que les pouvoirs publics lui doivent aujourd'hui remerciements.

« Mangeons le Macabo »

C'est cette brave dame qui veut se lancer dans une autre aventure d'ici la fin du mois prochain. Une aventure qui ne sera pas comme les autres. Car, elle veut montrer au public, que le Cameroun dispose des merveilles sur le plan culinaire, alimentaire et bien d'autres. En effet, Patience Eboumbou, organise un festival qui a pour thème : « Mangeons le Macabo ». Le festival aura pour cadre la ville de Douala, et précisément Douala 4, dont-elle est par ailleurs résidente. Sur les enjeux de cette grand-messe, elle précise qu'il est question de promouvoir le « made in Cameroon ». Elle indique que ce rendez-vous sera celui du donner et

du recevoir, mais surtout un moment où chacun pourra déguster avec aisance, les mets de chez nous. Le festival est international. Car, des invités venus d'autres pays sont effectivement attendus. Il s'ouvre le 25 novembre prochain. Il se poursuivra jusqu'au 5 décembre. Dix jours pour permettre aux participants et aux visiteurs de « manger le macabo ». La promotrice indique d'ailleurs que les préparatifs vont bon train. Elle s'est associée à l'association « Révolution Verte » qui est très active sur le terrain de l'agrosylvopastoral, pour évoluer dans cette phase. Le promoteur de cette association que nous avons interrogé, promet de mettre tout en œuvre pour garantir un succès éclatant à cet évènement. Nul doute donc que les autorités ainsi que les observateurs de la scène agropastorale auront de quoi se mettre sous la dent.

Sur un autre terrain, cette dame est connue comme une femme politique. Elle siège à la chambre haute du parlement comme Sénatrice. C'est en cette qualité qu'elle se déploie dans sa circonscription où, elle a créé une mutuelle de santé pour les populations de la ville de Douala. Musaf, c'est son appellation. En la présentant au public en 2020, elle a indiqué que : « La mutuelle va aider les mutualistes à aller vers les formations sanitaires pour que dès le début d'un paludisme ou autre maladie, qu'ils soient immédiatement pris en charge sachant que le gros des frais sera supporté par la mutuelle ». La santé reste d'ailleurs un domaine où, elle est très active. C'est dans cette perspective qu'elle a souvent réussi avec brio à mettre de côté sa casquette de Femme politique, pour intervenir sur le terrain de l'humanitaire. Elle a fait des dons aux populations de cette partie de la capitale économique. À la satisfaction de celles-ci.

Une femme pas comme les autres. Elle fera certainement bonne impression lors de ce festival. Le public et surtout les producteurs attendent à bras ouverts cette date.

Germain Socrate Tanleu



JERSIC 2021

L'excellence scientifique exposée à l'IRAD

Un éventail de réalisations scientifiques camerounaises a occupé du 27 au 29 octobre 2021 au campus de l'Institut de Recherches agricoles pour le Développement. C'était dans le cadre de la 7ème édition de la semaine de l'Excellence Scientifique et de l'Innovation au Cameroun (JERSIC, 7ème édition)

Madame le Secrétaire Général du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Ebelle Étamè Madeleine Rébecca, au nom de Madame le Ministre empêchée, a présidé le mercredi, 27 octobre 2021 au campus de l'Institut de Recherches agricoles pour le Développement (IRAD) au quartier Nkolbisson à Yaoundé, la 7e édition de la semaine de l'Excellence Scientifique et de l'Innovation au Cameroun (JERSIC, 7e édition). Les manifestations y relatives étaient placées sous le thème : « Recherches Scientifiques : Levier de la transformation structurelle de l'économie du Cameroun en contexte de la pandémie du covid-19 ». L'objectif visé par ce thème selon Ebelle Étamè Madeleine Rébecca, SG/Minresi, « est d'explorer notre riche biodiversité à l'effet de promouvoir les phyto-médicaments dont certains ont déjà été reconnus comme adjuvants pouvant valablement accompagner le protocole officiel de prise en charge des patients souffrant de COVID-



Visite des stands

19. Une telle démarche débouche sur une chaîne de valeur qui va des champs semenciers de culture des matières premières et autres excipients nécessaires à la fabrication des médicaments en passant par un embryon d'industrie pharmaceutique ». Plants d'Artemisia, tisane d'Artemisia, café 100% bio, beurre de cacao, caramel de cacao, nib's de cacao, chip's de macabo, biscuit de riz et curcuma, plants d'arbres fruitiers (manguiers, papayer solo, avocats, orangers...), système d'aquaponie (système intégrant la

Pisciculture et la culture des plantes hors sol), système d'élevage en cage des escargots, semences de plantes fourragères (mucuna, cajanus, cajan...), système d'ensilage du fourrage, semences de maïs, de sorgho, de haricot et de soja, plants de caféier et cacaoyer, cabosses de cacao, semences d'igname, diverses variétés de fruits, tubercules et bouillottes de manioc et de poivrier, rejets de bananier et plantain. Voilà, la liste non exhaustive des produits de l'IRAD mis en vitrine dans les Journées d'excellence de la re-

cherche scientifique et de l'innovation du Cameroun (JERSIC). Plus que dans le passé, l'Institut cheville ouvrière de l'État du Cameroun en matière de développement agricole émerveille le grand public en général et les acteurs agricoles en particulier par les précieux résultats de ses chercheurs.

Au cours de ce grand rendez-vous du JERSIC, organisé par la ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Dr. Madeleine Tchuinté, les nombreuses prouesses agricoles de qualité de l'IRAD ont été visiblement appréciées et sollicitées par les visiteurs.

Les meilleures innovations ont été au cours de cette solennité, couronnées par différents Prix de l'excellence. Entre autres : Prix de l'Excellence Scientifique et Technologique, prix de l'Innovation en faveur de la Jeunesse, prix de la valorisation.

Pour mémoire, le concept JERSIC créé par le MINRESI en 2007 et devenu une institution biennale à l'échelle nationale et annuelle à l'échelle régionale marque la volonté des pouvoirs publics camerounais de rappeler à la communauté nationale et internationale que la science, la technologie et l'innovation sont des creusets au service de la création des richesses, des emplois et de la promotion du développement durable. Une sorte de foire d'exposition de divers produits du terroir.

Martin Paul Akono

Extrême-Nord

10 variétés élités de Muskuwaari développées par l'IRAD

Adjagamari, Bourgouri, Madjeri crossé, Madjeri non-crossé, Mandoueri, SAF 40 crossé, SAF 40 non-crossé, Souktari, Soukieriet et Tchangelari.

Voilà les 10 variétés élités de Muskuwaari assorties de paquets technologiques accompagnateurs que l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) que dirige Dr Noé Woin développe en faveur des populations locales, dans différentes parcelles de ses structures opérationnelles à l'Extrême-Nord sur une superficie de plus de 10 ha, depuis le mois d'août 2020.

Les efforts inlassables de l'IRAD, à travers la sélection participative avec les paysans, ont permis de collectionner depuis 60 ans environ des centaines d'accèsions qui sont conservées dans la banque de gènes, et de mettre au point ces dix variétés élités de Muskuwaari bien adaptées aux sols et aux goûts des consommateurs.

D'après les chercheurs du Centre régional de recherche agricole (CRR) de Maroua, les semences qui seront récoltées à la fin de ce mois de février, viendront en appui aux producteurs de la plaine de Waza-Logone, victimes de la dévastation de leur sorgho par les oiseaux granivores ainsi que les populations de Mayo Kani et Mayo Danay qui ont vu leurs champs de Muskuwaari dévastés par les pachydermes en divagation.

Au cours de la campagne agricole 2020, des attaques considérables du Muskuwaari par les pucerons et les chenilles ont été signalées par endroit, dans les différents bassins de production. La fraîcheur nocturne qui favorise la croissance et le développement optimal de la plante en saison sèche, est arrivée assez tardivement dans la région de l'Extrême-Nord.

À longueur d'année, les chercheurs de l'IRAD sont sur le terrain pour collecter les données agro-climatiques, les taux d'in-



cidence et de la sévérité des maladies pour établir une probable relation de cause à effet.

Il est à relever que le Muskuwaari est un sorgho que l'on cultive en saison sèche sans avoir besoin de l'irriguer. Bien plus, il se produit essentiellement sur des sols particuliers que les spécialistes appellent vertisols ou sols à argiles gonflantes, et qui portent le nom de "karal" en fulfulde. Ces sols ont la particularité de pouvoir retenir une importante quantité d'eau qu'ils absorbent lors de la saison des pluies, et de la restituer à la végétation durant la saison sèche.

C'est la principale culture de l'Extrême-Nord qui joue un rôle important pour la sécurité alimentaire de la région puisqu'elle permet d'obtenir une deuxième récolte de grains dans l'année. Cette céréale est appréciée tant par les populations locales que par les sociétés brassicoles traditionnelles et industrielles.

Dibamba

Plus de 5 000 000 de graines de palmier à huile produites par l'IRAD

Belle performance réalisée par l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) que dirige Dr Noé Woin, grâce aux effets probants du contrat État du Cameroun-BAD (Banque africaine de développement), du recrutement de nouveaux chercheurs et de la bonne gouvernance, courant ces dernières années.

Jamais l'IRAD n'a atteint une telle performance dans le développement de la filière palmier à huile, à travers sa Station spécialisée de recherche agricole de la Dibamba (région du Littoral). Grâce au soutien de la BAD, les activités des chercheurs de l'IRAD ont permis de mettre à disposition plus de 5 000 000 (plus de 25 000 ha de palmeraies, soit 200 graines germées par ha et en moyenne 5 000 régimes de la fécondation assistée récoltés) de graines 100% Tenera (avec une possibilité d'aller au-delà, selon les responsables de l'institut de Nkolbisson). Une variété hybride obtenue à partir du croisement Dura (parent femelle) et Pisifera (parent mâle).

Une variété, d'après les chercheurs de l'institut de recherche agricole de référence en Afrique centrale, à très fort rendement (3,5 à 4 tonnes d'huile de palme par hectare et par an) tolérante à la fusariose (maladie cryptogamique qui attaque davantage les palmiers à huile) et conseillée pour les régions du Sud-Ouest, du Nord-Ouest et de l'Ouest, victimes de cette infection. Très précoce, le Tenera, contrairement au Dura (tardif et faible rendement) et Pisifera (abortif), commence à produire à partir de trois ans pour une exploitation continue au moins 25 ans. Pour un hectare de terres, il nécessite 143 plants.

En effet, le soutien financier de BAD au PD-CVA de la filière palmier à huile aux côtés des filières ananas et de banane plantain a permis à l'IRAD retenu pour son expertise avérée de conduire ledit projet ont permis à l'IRAD d'acquiescer, entre autres, deux tracteurs pour l'entretien de 412 ha de palmeraies dont 15 ha pour les géniteurs, une salle répondant aux normes de stockage des graines sèches en cours de viabilisation, une salle de chauffage viabilisée, un dépulpeur et des milliers de sacs de fécondation artificielle des palmiers à huile. En plus de ce matériel, 23 élèves ensacheurs ont bénéficié d'une formation. Les chercheurs de la Station IRAD-Dibamba sont unanimes à reconnaître que le projet financé par la BAD a permis l'amélioration de manière considérable du rendement des palmeraies en régimes (soit 2 000 à

3 000t) au cours des deux dernières années, l'entretien des parcelles (élagage, rabattage, gyrobroyage et rotobroyage), l'augmentation d'une main-d'œuvre occasionnelle (de 7 ensacheurs permanents à 23 élèves ensacheurs pollinisateurs formés et dont 12 sont en cours de recrutement). Avec le fort potentiel du PD-CVA, à la Dibamba, le chef de la Station, le Dr Armand Nsimi, fait état de ce qu'on est passé de 1 113 797 (2018) à 2 306 487 (2020) graines germées. Et il y a 11 ans pratiquement, la production des graines germées de palmier à huile à la Dibamba était de 1 785 919.

Avec le volume de production des semences de palmier à huile qui va crescendo, il est impératif que les Camerounais s'adonnent davantage à la mise sur pied des palmeraies afin de torde, une fois pour toutes, le cou à la pénurie de l'huile de palme brute décriée chaque année par les industries de transformation et de production de l'huile végétale raffinée, du savon de ménage et bien d'autres produits dérivés de grande consommation. Et pour ce faire, il est conseillé aux populations de s'approvisionner en semences à l'IRAD afin d'être à l'abri du tout venant au faible rendement, offert par les vendeurs véreux de semences de palmier à huile.

Compte tenu de l'engouement très timide des Camerounais pour s'approvisionner, les experts les plus optimistes pensent déjà à la conquête des parts de marché de semences améliorées de palmier à huile auprès des pays voisins. Pour mémoire, le PD-CVA soutenu par la BAD est une initiative des pouvoirs publics camerounais en vue d'améliorer la compétitivité des filières ananas, banane plantain et palmier à huile, créer des emplois et la richesse pour faire reculer la pauvreté par la mise à contribution des chaînes de valeur agricole dans ces trois filières.

En date du 02 juillet 2018 à Yaoundé, le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (MINRESI) a signé une Convention de partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER) pour ledit concernant les filières ananas, palmier à huile et banane plantain dans la période 2018-2022.

En tant que bras séculier de l'État en matière de développement agricole, l'IRAD a été retenu pour apporter son expertise technique au PD-CVA. Et les chercheurs sont pleinement à l'œuvre dans les structures opérationnelles retenues pour la cause.

Développement de la pêche

Au-delà de la coopération, l'action

S'il y a à apprécier ce qui se fait au niveau de la coopération entre le Cameroun et le Japon, dans le cadre du développement de la pêche au niveau local, une grande responsabilité devrait aussi incomber non seulement aux acteurs qui vont bénéficier du don japonais de près de 7 milliards de Fcfa pour la modernisation du débarcadère de Youpwé, mais aussi aux institutions qui devraient y investir davantage

Booster la filière, c'est vraisemblablement la volonté qui anime le Cameroun et le Japon. Car, après l'annonce faite au terme d'un entretien entre le ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales (Minepia), Dr. Taïga et l'ambassadeur du Japon au Cameroun, Tsutomu Osawa le 8 octobre dernier, annonce indiquant l'octroi d'un don de sept milliards de F en faveur des pêcheurs de Kribi et Youpwé à Douala, les deux personnalités sont descendus sur le terrain pour apprécier ce qui a été fait quand on sait que depuis le 12 décembre 2017, les travaux de modernisation du débarcadère de Youpwé situé dans l'arrondissement de Douala 2ème étaient partiellement aux arrêts. Car, «*le Japon accorde une grande importance à la coopération dans le domaine de la pêche. Le gouvernement japonais a décidé de financer deux projets à Kribi et à Douala. Nous souhaitons que ce soutien soit très bénéfique aux populations*», avait affirmé le Tsutomu Osawa. Il ne devrait donc pas se faire de doute au sujet de la volonté du gouvernement à



Visite du chantier

booster ce secteur. De l'avis de l'ambassadeur du Japon au Cameroun, ce don exprime la volonté entre le Cameroun et son pays de résoudre les problèmes auxquels les pêcheurs de Kribi et de Douala font face. A savoir : la conservation du poisson frais et le manque de matériels appropriés. On se souvient que lors de la convention signée en 2017 relative à la modernisation du marché de poissons de Youpwé à Douala, c'est du même sujet qu'il avait été question. «*Nous allons continuer à contribuer à l'amélioration de la pêche au Cameroun*» de manière à ce qu'une excellente collaboration, saine, transparente, constructive dans ce secteur puisse permettre aux pêcheurs camerounais d'améliorer leurs conditions de travail pour ne pas dire leurs conditions de vie. Il faut dire que d'après les données officielles, le Cameroun importe quelque 20000 tonnes de poissons par an, pour environ 170 milliards de Fcfa. Un fait paradoxal quand on sait que le pays dispose d'énormes potentialités de production halieutique. Tout ce qu'il faut, c'est une meilleure organisation des acteurs de ce secteur dans la perspective d'inverser la courbe d'importation de poisson. C'est donc dans ce contexte qu'on pourrait intégrer cette rencontre d'échanges qui s'est tenue à Douala il y a quelques temps entre les acteurs institutionnels du secteur pêche

du Littoral sous la houlette du coordonnateur du Programme national d'amélioration et de développement des activités halieutiques (Pnadah), Ghislain Edgard Biakoum. «*Nous sommes venus à la rencontre des acteurs pour les identifier, leur présenter les objectifs et le fonctionnement du Pnadah. Le programme étant participatif, nous allons recueillir les doléances des acteurs du secteur de la pêche. Nos experts vont les étudier en vue de proposer une stratégie de mise en œuvre*», avait fait savoir Ghislain Edgard Biakoum. Il faut dire que cette initiative avait suscité déjà de nombreux espoirs chez les acteurs du secteur. «*Nous souhaitons que la suite soit favorable. Je suis très contente*

parce que le Pnadah ait commencé sa visite dans le fief du poisson», a affirmé Edith Marie Essombe, délégué de la Plateforme nationale des organisations professionnelles agro-sylvopastorales et halieutiques du Cameroun (Planopac) de Wouri II. La descente sur le terrain de cette forte délégation constituée du ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, Dr Taïga et de l'ambassadeur du Japon au Cameroun, Son Excellence Tsutomu Osawa, a une fois de plus suscité de réels espoirs pour les acteurs qui, chaque jour qui passe, sont pratiquement envahis par d'autres opérateurs économiques au regard de l'extension de la zone portuaire de Douala, Toutefois, s'il est à apprécier la démarche et la volonté du gouvernement à booster la filière, il serait davantage important qu'au-delà de la modernisation d'un débarcadère, de la dotation de matériels appropriés pour les pêcheurs artisanaux, que le Cameroun investisse dans l'achat d'au moins un bateau de pêche qui pourrait, à défaut de concurrencer les autres acteurs du secteur qui ne respectent très souvent aucune réglementation (filets non conventionnels, pêche abusive, etc.) contribuerait à la réduction des importations. Il faudrait aussi penser à diversifier le nombre d'importateurs quand on sait que ce domaine est la «*chasse gardée*» d'un seul opérateur économique au Cameroun.

Martin Paul Akono

Pdcvep

La mise en œuvre se poursuit

Atelier de validation des instruments de sauvegarde et suivi environnemental et social au niveau des infrastructures de base du PDCVEP.

Les experts de l'Unité de coordination du Projet, les Points focaux des institutions partenaires, les Points focaux des directions du MINEPIA ainsi que le Directeur du Centre National de Formation Zootechnique, Vétérinaire et Halieutique (CNFZVH) de Fouban, et le Chef de la Station IRAD de Fouban, se sont retrouvés à Fouban du 26 au 28 octobre 2021, pour harmoniser leur compréhension des instruments de mise en œuvre et de suivi des mesures de sauvegarde environnementale et sociale, et les valider.

Le Coordonnateur National du PDCVEP qui a inauguré les travaux mardi matin, s'est dit ravi que les collaborateurs du MINEPIA soient impliqués dans cet atelier de validation des instruments, mais également les institutions partenaires à travers leurs Points focaux respectifs, d'où le caractère inclusif de cet exercice, a ajouté Dr Aboubakar Njoya, qui est un indicateur prometteur pour le résultat final, celui de disposer d'un Manuel d'Exécution des Mesures de sauvegarde environnementale et Sociale de qualité pour la prise en compte à tous les niveaux des aspects environnementaux et sociaux. Il s'est agi donc, tout au long des travaux,



En pleine séance de travail

de revoir le cadre organisationnel de mise en œuvre des mesures environnementales et sociales et s'assurer de la présence des différents acteurs pertinents concernés ; d'examiner et valider le draft de manuel de procédures environnementales et sociales à mettre en œuvre au sein du PDCVEP et de poursuivre le partage de l'information entre tous les intervenants dans le cadre du PDCVEP par rapport à la documentation environnementale et sociale du projet, par rapport aux textes et directives en matière de Gestion de l'Environnement, et valider toutes les approches de collaboration convenues avec les partenaires

et les traduire en approche de procédures au niveau des Antennes régionales.

Les participants ont à l'occasion, visité des sites de production des alevins et d'intégration de la pisciculture avec des activités pastorales autour de Fouban : IRAD, le CNFZVH.

A la fin des travaux, les mesures de sauvegarde à mettre en œuvre dans le cadre du PDCVEP ont adoptées par tous les intervenants, le draft du manuel de procédures environnementales et sociales à mettre en œuvre au sein du PDCVEP analysé et validé, et tous les protagonistes ont convenu des mécanismes de collaboration pour le suivi environnemental du PDCVEP sur le terrain.

Leon Bernard G



Photo de famille

Harmonisation de la compréhension du Pdcvcp Les parties prenantes en concertation

Un atelier d'Echange technique a été organisé à cet effet du 07 au 09 Octobre 2021 à Yaoundé, avec les points focaux relevant du volet environnement en vue de la mise en œuvre des mesures de Sauvegarde Environnementale et sociale.

Pour en arriver là, tout serait parti du descriptif de quelques préoccupations environnementales liées aux installations et aux activités du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (Pdcvcp) qui est une initiative conjointe du Gouvernement du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (Bad) visant à faire participer activement le sous-secteur élevage et pêche à la recherche d'une croissance économique devant générer des emplois et des revenus substantiels au monde rural. Car, il faut le dire, quand bien même la chaîne de valeur de l'élevage et de la pisciculture est animée par divers acteurs, on y retrouve inclus, les éleveurs, les groupements/coopératives, les commerçants (tes), les bouchers, les pisciculteurs, les transformateurs, les transporteurs, etc. Si le projet dans sa globalité présente des impacts positifs, notamment en ce qui est de la création d'emplois, de l'augmentation des revenus, il se trouve aussi qu'il induit des risques environnementaux et sociaux de diverses catégories ou alors des risques en rapport avec la gestion des ressources naturelles, le fonctionnement harmonieux des infrastructures, la gestion des déchets de chantiers ou d'activités, et la gestion d'autres risques biophysiques ou anthropiques mais aussi des risques d'ordre social à savoir : frictions avec les acteurs (éleveurs, commerçants, abattoirs, bouchers, etc.). Autant d'aspects qui justifient la tenue de cet atelier tant il semble que les préoccupations des uns et des autres ne sont pas suffisamment prises en compte dans les investissements ; qu'il a été donné de constater la non durabilité des investissements du fait



L'attitude d'un exposant

de la mauvaise gestion et la non adhésion des acteurs aux objectifs relevant de ces investissements ; des problèmes de santé du fait de la capacité limitée d'inspection sanitaire et la contamination de l'environnement par les déchets solides et liquides du fait de la capacité limitée, voire absence de contrôle et traitement des rejets.

Minimiser les risques

Il faut dire qu'afin de minimiser ces risques et bien d'autres, notamment en ce qui concerne les projets de Construction des abattoirs de Douala, Yaoundé et Bamenda, ou alors des études à venir sur les petites infrastructures, le projet se sera évertué à impliquer tous les acteurs concernés (partenaires, administrations, autres intervenants) aux différentes phases de réalisation et de mise en activité de chaque infrastructure notamment le choix de leur mode de gestion ; commencer avec les acteurs déjà existants de la chaîne de valeur dans le financement des sous-projets notamment pour la mise à niveau ou le renforcement de leurs capacités ; renforcer les capacités organisationnelles et techniques des coopératives préalablement au financement de leurs sous-projets ; condi-

tionner le démarrage des travaux sur chaque site des abattoirs et autres infrastructures (voies de raccordement aux abattoirs, installations d'approvisionnement en électricité et eau potable, construction de marchés aux poissons et réaménagement de marchés communautaires...) par la production d'une délimitation officielle du site et la réalisation des études requises pour les infrastructures associées ; intégrer systématiquement un système de traitement des eaux usées et des déchets solides dans les sous-projets d'abattoirs pour minimiser l'impact négatif sur l'environnement ; prévoir le renforcement des capacités techniques d'inspection et de contrôle notamment par des kits d'analyses ainsi que la mise en place d'un système de contrôle de qualité de la viande et du poisson ; et concevoir et mettre en place un mode de gestion approprié des abattoirs pour assurer leur durabilité. Il va sans dire que l'intégration des mesures prévues dans chacun des Plan de gestion environnemental et social (Pges) des 3 abattoirs prévus dans le cadre du projet au cours de la phase de la mise en œuvre du projet permettra de minimiser les impacts négatifs environnementaux et sociaux majeurs mais aussi de maximiser les

avantages attendus du projet. Mais le projet comportera toujours des impacts négatifs potentiels majeurs liés à la construction et l'exploitation des abattoirs. L'organisation de cet atelier d'échange trouvait sa justification dans le Pour l'année 2021 en cours marquant le démarrage effectif des activités de terrain, la nécessité d'organiser une occasion d'échanges impliquant tous les partenaires et autres acteurs aux différentes phases de mise en œuvre du Pdcvcp avait toute sa raison d'être au regard des incompréhensions observées çà et là. D'où l'organisation de l'Atelier d'échange technique avec les points focaux responsables des questions environnementales des diverses structures partenaires à la mise en œuvre de ce Projet qui a pour objectif global de contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention. Spécifiquement, il vise l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins et piscicoles, et l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois dans les trois chaînes de valeurs retenues (bovins, porcins, piscicoles).

Mis en vigueur le 29 septembre 2020, pour un coût total de 99,27 millions d'Euro, dont 84 millions d'Euro issus d'un prêt de la banque Africaine de développement (Bad) et 15,27 millions d'Euro de fonds de contrepartie du Gouvernement camerounais, ce projet qui court sur 05 ans, est mis en œuvre à travers trois composantes dont deux opérationnelles : Composante I, Développement des infrastructures ; Composante II, Renforcement des capacités des acteurs des filières ; Composante III, Coordination et gestion du Projet.

Les bénéficiaires directs du Projet sont les éleveurs et leurs coopératives, les pisciculteurs, les producteurs/vendeurs d'intrants (alevins, aliments), les commerçants, les femmes mareyeuses et les transformateurs. Ces derniers peuvent être membre des structures de type coopératif ou mutualiste, des Pme. Ils peuvent aussi être de jeunes diplômés impliqués ou désirant se lancer dans ces filières d'élevage et disposant d'un plan d'affaires bancable.

La mise en œuvre des activités du projet est globalement faite à travers : des partenaires du projet, qui sont des structures spécialisées étatiques et nationales ou internationales, sur la base d'une convention de partenariat dûment signée avec le Minepia. Avec l'appui des partenaires conventionnels que sont la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (Sodepa), L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (Irad), La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (Cnps), Le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (Feicom), L'Agence des Normes et de la Qualité (Anor), Le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (Regae), L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao), Le Bureau International du Travail (Bit), Le World Fish Center (Wfc), La Chambre des Comptes de la Cour Suprême.

Martin Paul Akono

Exécution du Pdcvcp Parvenir à la rédaction du manuel de procédures administratives

La vision a fait l'objet d'un atelier du 26 Septembre au 02 Octobre 2021 à Ebolowa, sous les auspices de la Bad.

Le Gouvernement du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (Bad) ont convenu de cofinancer le Projet de Développement des Chaînes de Valeurs de l'Élevage et de la Pisciculture (Pd-cvcp), objet de l'Accord de Prêt N°2000200003001 signé le 3 avril 2020 et ratifié par Décret N°2020/322 du 22 juin du Président de la République. Hébergé au Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), ce Projet a pour objectif global de contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté



dans sa zone d'intervention. De manière spécifiquement, il vise l'accroissement compétitif et hygié-

nique des produits bovins, porcins et piscicoles, et l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la créa-

tion de nouveaux emplois dans les trois chaînes de valeur retenues (bovins-viande, porcins, piscicole). S'il n'est plus besoin de revenir sur les objectifs, on retient que le but général de l'atelier du 15 septembre dernier était la rédaction des manuels de procédures administratives, comptables et financières et le manuel d'exécution du Pdcvcp qui devront être soumis à l'avis de non objection de la Bad

De manière spécifique, il aura été question, à partir des drafts zéro rédigés par les comités de Rédaction créés par notes de service N° 020/NS/MINEPIA/DDPIA/PDCV EP/CN/RAF/CONA sur la base du Manuel standard de la CAA, en ce qui concerne les procédures administratives et N° 021/NS/MINEPIA/DDPIA/PDCVEP/CN/RAF/

CONA du 23/08/2021, de présenter les manuels draft zero et leurs objectifs ; Finaliser la rédaction de l'ensemble des manuels, De pré-valider les manuels ; De capitaliser les connaissances acquises en vue de l'appropriation des manuels par l'ensemble des participants. La finalité étant bien entendu de disposer d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières et d'un manuel d'exécution finalisés, pré validés et prêts à être soumis à l'Ano de la Bad et dont tous les participants en ont fait une appropriation, et qui soit immédiatement applicables comme les seuls outils de gestion de l'ensemble des ressources du Projet tant au sein de l'Unité de Coordination que chez les partenaires.

MPA

Relance du projet Téléfood

C'est le fonds qui manque le plus

Plutôt que de prêter l'oreille à des commentaires tendancieux, et la période de relance des campagnes agricoles se prêtant le mieux, il serait impératif qu'une campagne de sensibilisation auprès des donateurs soit relancée. Ce qui constituerait un autre atout pour le développement de l'agriculture locale et l'accroissement de sa productivité.

À la genèse, Telefood était une campagne annuelle de sensibilisation et de collecte de fonds au moyen d'émissions à la CRTV-Télé, de concerts, de soirées de gala et diverses autres manifestations dont les bénéficiaires allaient servir à aider intégralement ceux qui souffrent de la faim à lutter eux-mêmes contre ce fléau.

Telefood a été lancée en 1997 par les instances de la Fao pour donner suite au sommet mondial de l'alimentation tenu à Rome en novembre 1996 et qui avait adopté une déclaration et un plan d'action visant à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition. Au cours de ce sommet, les Chefs d'Etats et de Gouvernements et les hauts Responsables de 187 pays parmi lesquels le Cameroun ont proclamé leur volonté politique et leur engagement national de déployer un effort constant afin d'éradiquer la faim dans tous les pays.

Cependant, devant la rareté de l'aide extérieure au secteur agricole dans les Pays en voie de développement, la FAO a envisagé la mobilisation des ressources supplémentaires auprès des milieux d'affaires, des Particuliers et autres bonnes volontés à travers une émission intitulée « Telefood », à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation. Elle invitait chaque Etat membre à l'organiser. L'objectif étant de mobiliser les fonds pour les projets sur le terrain. En effet, plus de 50 années d'expérience ont montré à la FAO que les populations rurales pauvres possèdent les compétences nécessaires pour cultiver la terre, pêcher du poisson et élever les animaux, mais qu'elles manquent des outils, des semences ou du matériel indispensable pour maximiser leurs rendements.



Les dons faits à Telefood allaient permettre d'acheter les matériaux qui auront un impact positif dans la vie de ceux qui souffrent de la faim.

Tous les fonds recueillis étaient versés dans un compte bancaire ouvert par la Représentation de la Fao au Cameroun. Ils sont gérés par cette dernière et servent au financement des micros projets durables, de dimension modeste initiés par les plus pauvres pour produire plus, nourrir leurs familles et l'ensemble de la communauté.

Au Cameroun, TeleFood a été organisé plus d'une quinzaine de fois depuis son lancement en 1997 et des centaines de projets TeleFood ont été financés sur l'ensemble du territoire national.

On se souvient encore du chiffre record de 239 000 000 Fcfa de fonds récoltés le 11 Décembre 2014, en présence du Ministre de l'Agriculture et du développement rural ; du Ministre de l'Elevage, des pêches et des industries animales ; du Représentant de la Fao au Cameroun et plusieurs autres personnalités. Ce qui a fortement été salué par la FAO et les autres partenaires concernés.

C'est donc cet exploit que l'on devrait tenter de rééditer en vue de la relance du secteur agricole, notamment en ce qui concerne les petits producteurs. L'impératif est d'autant plus avéré que cela fait quelques années que le processus n'a plus été mis en branle du fait de certaines contingences ayant conduit à la suspension momentanée du processus.

C'est la raison pour laquelle, en vue d'une éventuelle relance, il nécessite une réelle campagne de sensibilisation qui permettrait d'intéresser encore les donateurs et surtout de manière à être à même de satisfaire à la demande. L'impératif de cette campagne de sensibilisation est tel qu'il est indiqué que dans le compte où sont logés ces fonds, il ne reste plus que 360 millions de Fcfa. Ce qui est insuffisant au regard de la demande. Il est important, afin de lever toutes les suspensions relatives à un quelconque détournement de fonds, de souligner que tous les fonds recueillis sont versés dans un compte bancaire ouvert par la Représentation de la Fao. Ces fonds sont gérés par cette institution et servent au financement des micros projets durables appelés « Projet TeleFood ».

Procédure de sélection des projets TeleFood.

La sélection des projets à soumettre à la Fao pour financement sur fonds TeleFood se fait par une commission technique constituée de représentants des services techniques concernés du Minader, du Minepia, et de la société civile. Il s'agit du Secrétariat Technique de Sélection et de Suivi des projets TeleFood mis en place par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural par décision N° 1050D/MINADER/CAB du 18 juillet 2014. Ce Secrétariat technique, dont les réunions se tiennent aussi régulièrement que possible en fonction du volume des dossiers reçus, se caractérise entre autres par une rigueur manifeste dans le processus d'identification, d'analyse et de sélection de projets à soumettre aux financements sur fonds TeleFood.

A date, c'est-à-dire le 28 mai 2021, 30 groupements de producteurs ont bénéficié d'un appui en intrants agricoles dans le cadre de la campagne de collecte « Telefood ». C'était à l'esplanade de la base phytosanitaire du Centre. Au cours de cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales, Dr. Taiga, le Ministre de l'agriculture et du développement rural, Monsieur Gabriel Mbairobé, a exhorté les « vaillants et dynamiques » producteurs à : « redoubler d'ardeur au travail et accroître la productivité de leurs exploitations et de leurs revenus, en s'appuyant sur des initiatives telles que Telefood ». Dr. Athman Mravili, Représentant de la FAO au Cameroun a quant à lui, encouragé les groupes récipiendaires à conduire leurs projets de façon durable et dans le respect de l'environnement. En termes d'intrants, dans la composante végétale, les bénéficiaires ont reçu des mains de la FAO et du gouvernement des céréales, des racines et tubercules, des fruits et légumes ainsi que des arbres fruitiers. Pour les productions animale et halieutique la donation était constituée d'intrants pour la production porcine, l'aviculture, la pisciculture, l'apiculture et les petits ruminants.

La poursuite du projet Telefood ne devrait donc pas rester dans les tiroirs. La mobilisation de tous est souhaitée.

MPA

Digitalisation et lutte contre les pertes post-récoltes

Eviter les conflits de compétence

Mais alors qu'il est de plus en plus question de digitalisation dans le système de production agricole, la cacophonie observable entre départements ministériels, ne favorise pas l'avancement des choses.

Quand bien même la résilience du Cameroun a été prouvée dans le secteur agropastoral au moment même où le monde entier continue de subir les effets pervers de la pandémie du coronavirus qui n'apargne finalement aucun secteur, il se trouve que pour renforcer davantage cette résilience, certains égots doivent être vaincus. A l'exemple de cette situation qui pourrait annihiler la digitalisation effective de l'agriculture camerounaise.

Qui ne se souvient qu'à la veille de l'évènement Africa Agri Forum qui avait eu lieu les 5 et 6 avril dernier, Gabriel Mbairobé, avait annoncé que le Cameroun était engagé dans un projet d'accélération de la numérisation de son agriculture ? « La digitalisation peut apporter une augmentation de la productivité dans l'agriculture et pourra aussi améliorer les conditions de travail en créant des emplois dans l'agriculture », avait-il déclaré. Qui ne se souvient pas que cette digitalisation allait aussi être utilisée pour mettre en place une cartographie de la pédologie des sols au Cameroun, afin de voir quelle culture est appropriée et quelle fertilisation utiliser pour ces cultures par bassins de production



? C'est à ce sujet qu'en collaboration avec Camtel, le Minader avait mis en place un portail numérique qui s'appelle Camagro afin de mettre en relation les producteurs et les acheteurs. Ce portail allait permettre de savoir pour chaque bassin la disponibilité en matières agricoles. Poursuivant la réflexion, le Minader avait ajouté : « Et nous avons même la prétention d'arriver à créer une bourse des matières premières agricoles au Cameroun ». Sans oublier que cette digitalisation allait favoriser la création des emplois avec des start-up qui utiliseraient des drones non seulement pour une surveillance

phytosanitaire et phytopathologique des plantations, mais pour estimer les surfaces arables et cultivables.

On se souviendra aussi que Camtel au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des postes et télécommunications, avait procédé à la rétrocession du Portail Camagro à ce ministère. Minette Libom Li Likeng, n'avait même pas pu retenir sa satisfaction face à ce projet que venait de réaliser la Camtel au regard des résultats attendus qui devraient alors révolutionner l'agriculture locale et par extension, améliorer considérablement les

conditions de vie des populations à travers l'augmentation de leur revenu. Cette digitalisation allait aussi avoir pour conséquence immédiate, la compétitivité de la production agricole camerounaise en ce sens qu'elle allait faciliter la traçabilité, la promotion de l'origine Cameroun. Mais à l'heure actuelle, du fait de certains desseins inavoués, ce projet de digitalisation est toujours resté dans le virtuel. On semble se focaliser sur des aberrations qui ne valent pas la peine. Comment comprendre qu'un projet qui participerait au développement de l'agriculture, quand bien même il ferait référence aux télécommunications, soit logé dans un autre département ministériel que celui concerné au premier chef, le ministère de l'agriculture et du développement rural ? A quoi servirait alors la Direction du développement agricole à même d'identifier les besoins des producteurs ? N'existe-t-il pas de cellule informatique au Minader pouvant gérer ce projet ? En d'autres circonstances, on se serait demandé « A quoi sert l'argent dans les mains d'un insensé ? » Autrement dit, que fait un projet agricole au ministère des télécommunications ? Et si ce n'était le cas, pourquoi ne remettrait-on pas la gestion du projet à la société civile ? Entre temps, dans les bassins de production, les pertes post-récolte continuent de sévir au grand désarroi des producteurs. Quand les éléments de battent, c'est l'herbe qui souffre.

Adama

Coopération CAPEF / Chambre de commerce Brésil-Cameroun

Accord parfait

Le président de la chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts (CAPEF), Martin Paul Mindjos Moment a procédé la semaine dernière à Yaoundé, à la signature d'un *Mémorandum of Understanding (MOU)* avec Thomas Tcheuffa, le président de la chambre de commerce Brésil-Cameroun.

C'est par des rencontres que la délégation brésilienne au Cameroun, pour une mission économique et commerciale, a achevé son séjour. Cette visite était une initiative de l'ambassade du Cameroun dans ce pays et la Chambre de commerce du Brésil-Cameroun en collaboration avec l'ambassade du Brésil au Cameroun. C'est d'ailleurs Paulin Martial Tchenezette, Premier conseiller à l'ambassade du Cameroun au Brésil, qui conduisait cette délégation. L'ambassadeur du Brésil au Cameroun, Vivian Loss Sanmartin était également présente.

Au cours de ces rencontres économiques, les entreprises brésiliennes en prospection ont présenté leurs atouts. Elles se recrutent dans plusieurs domaines, notamment l'innovation technologique, les mines, l'énergie solaire, l'agro-alimentaire, l'agriculture. Thomas Tcheuffa, président de la Chambre de commerce du Brésil au Cameroun a indiqué pour le regretter, la timide présence brésilienne au Cameroun. Pourtant, « le Brésil dispose des technologies qui pourraient booster l'agriculture et l'économie locales. Le Cameroun quant à lui, dispose de produits dont le Brésil a besoin pour son industrie. Cette mission était donc une opportunité pour eux de découvrir de nouveaux marchés et se faire de nouveaux partenaires ». En tout cas, la Chambre de commerce va travailler davantage à inclure le Brésil dans la stratégie de développement du Cameroun. C'est donc à une relation plus dynamique qu'il faudra désormais s'attendre.



L'un des secteurs qui pourrait déjà en bénéficier, c'est l'agriculture et le ton a été donné le 26 octobre 2021. En effet, le président de la chambre d'agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts (CAPEF), Martin Paul Mindjos Moment a procédé à la signature d'un *Mémorandum of Understanding (MOU)* avec Thomas Tcheuffa, président de la chambre de commerce Brésil-Cameroun.

En effet, la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun, a l'intention d'accompagner, dans le cadre de son programme d'investissement, d'importants projets Agricoles, Piscicoles et Elevage au Cameroun pour le compte de ses membres et ses ressortissants organisés en coopératives. Dans le cadre de la réalisation de ce programme, la CAPEF entend s'appuyer sur des partenariats bénéfiques au plan technique et financier avec les administrations et les organismes de financement au Cameroun et à travers le monde. La mise en œuvre effective du programme envisagé dans le cadre des partenariats sus évoqués, apporteront une satisfaction

mutuellement bénéfique pour les parties. La Chambre du Commerce Brésil Cameroun, dans la perspective de développer un partenariat durable, a exprimé sa disponibilité à coopérer avec la CAPEF. Elle dispose des capacités à lever des ressources financières au plan national et international pouvant permettre de mener convenablement les prestations convenues et à assumer ses obligations au titre du présent MOU.

A cet effet, les deux parties marquent ainsi leur accord de coopérer, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur au Cameroun et du Brésil. D'où l'engagement des deux parties de tout mettre en œuvre, chacun en ce qui le concerne, pour l'aboutissement des projets envisagés dans les secteurs de compétences de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun.

Objectifs du MOU

Le présent MOU a pour objet de définir et de

préciser les modalités de collaboration entre la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun ci-après désignée CAPEF et la Chambre du Commerce Brésil-Cameroun, dans le but de développer des relations de coopération bilatérale entre les deux institutions par le biais d'une collaboration visant la recherche des partenaires crédibles pour la réalisation des projets de développement économique.

Champs d'application

La Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun et la Chambre du Commerce Brésil - Cameroun conviennent de mettre en œuvre leurs ressources techniques, matérielles et financières, pour développer dans le cadre des programmes d'actions conjoints, les activités relatives aux projets couvrant leurs domaines de compétences respectifs. Dans cette perspective, la collaboration portera sur les points suivants : le développement de l'ingénierie de formation sur la base des besoins exprimés par les bénéficiaires, membres/ressortissants ; la formation des formateurs couvrant les domaines de compétence de la partie bénéficiaire ; la mise en place des centres de gestion, dans la perspective de promotion des produits et de l'accès au marché ; le développement des activités de transformation, de conditionnement et de commercialisation ; la promotion de l'agriculture durable respectueuse de l'environnement en relation avec les politiques nationales et internationales de gestion des changements climatiques ; la recherche et la mobilisation des financements en vue de la mise en œuvre des projets pour le compte des parties.

Safigho Tsamo

Chambre d'Agriculture

Les membres de l'Assemblée plénière de la Chambre d'Agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun (Capef) récemment élus ont été installés le 07 Octobre dernier par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairobe.

Ils sont 100 au total, à avoir reçu les attributs consulaires au terme d'un processus électoral couronné par la tenue du scrutin du 12 Septembre 2021 sur l'ensemble du territoire national. Revêtus d'une écharpe verte et d'un macaron de la même couleur floqués aux effigies de la Capef, les élus affichaient leur fierté, manifestant leur satisfaction par des acclamations nourries. Une ambiance festive qui augurait d'une nouvelle ère.

D'entrée de jeu, le président de la Capef, Martin Paul Mindjos Momeny, s'est félicité du fait que le scrutin se soit déroulé dans l'ensemble des démembrements sans aucun incident de nature à remettre en cause la crédibilité des résultats issus des urnes. L'élection, selon lui, ayant respecté toutes les règles de transparence de vote, a été suivie par la proclamation des résultats le 22 Septembre 2021. Le contentieux électoral, préalable à la présente session de plein droit, quant à lui, a été entièrement vidé le 06 Octobre 2021. C'est donc dans le souci du parachèvement de ce processus démocratique, que s'est tenue cette importante cérémonie d'installation des membres ainsi choisis.

Enjeux du renouvellement

Pour le président de la Chambre d'Agriculture, des pêches, de l'élevage et des forêts du Cameroun, ce renouvellement des hommes, vise

Du sang neuf



la redynamisation des actions de la Capef engagée sur la très haute impulsion du Président de la République, à travers la signature du décret du 13 Avril 2016 portant réorganisation de la chambre. Ledit décret, souligne-t-il, agit comme une sorte de boussole de la structure car il définit ses missions ainsi que les attentes des pouvoirs publics. En outre, il a déclaré que le nombre de membres de l'assemblée plénière, est passé de 200 à 100. Ce qui est la preuve qu'il faut désormais un véritable effort et surtout être compétitif lors des élections pour accéder à la qualité de membre élu. D'ailleurs, a-t-il relevé, les nombreux recours, les contentieux et autres écueils qu'il a fallu surmonter sont la preuve de l'apreté de la campagne électorale.

Missions

Passé le stade des élections, Martin Paul

Mindjos Momeny a engagé les uns et les autres à se mettre résolument au travail. Il a pré-

cisé à cet effet que la chambre représente aux yeux des pouvoirs publics, l'organe consultatif et représentatif des intérêts des professionnels de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de la foresterie et de la faune. Elle est donc investie d'un certain nombre de missions dont les deux principales sont : Le rôle de porte-parole et défenseur des intérêts agricoles et du monde rural, La mission d'intervention qui consiste en l'expertise, au conseil, à la formation et à l'appui dans la recherche et au développement, accordés aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux éleveurs et aux forestiers. Des missions auxquelles il faudrait ajouter le souci du rayonnement de nos produits locaux. Dans son discours d'installation en effet, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a prescrit à ces élus, de faire en sorte que le savoir-faire local ou le "made in Cameroon" soit réellement compétitif, aussi bien sur le marché national que sur le marché international.

A.T

SONFACK Gabriel, section agriculture

« Nous allons booster l'économie à l'ouest »

Je suis président d'une coopération à l'Ouest du Cameroun. J'exerce dans la culture du café et du cacao. Avec l'expérience acquise, nous allons relancer la production agricole à l'Ouest du Cameroun. Avec la nouvelle organisation, nous sommes prêtes à développer le secteur, à booster l'économie du pays. Nous sommes heureux que cette mandature 2021-2026 qui débute. Nous allons ainsi aménager des efforts pour respecter les missions qui nous ont été assignées par le ministre.



Déploiement

Le Pea-Jeunes sur le terrain

Une descente sur le terrain a été effectuée dans la région du Centre ce mois d'octobre. Le chef d'unités régional d'appui conseil pour cette partie du pays a voulu s'assurer de l'état d'avancement des projets qui ont été subventionnés, mais aussi, intéresser d'autres jeunes aux activités de ce programme.

Le chef d'unités régional d'appui conseil du Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes (Pea-Jeunes), Hyacinthe Zobo Mvogo, était sur le terrain, le 16 octobre 2021. L'objectif de cette descente portait sur la valorisation des réalisations des jeunes dans la région du Centre. Il a tout à tour visité la ferme avicole d'Olivier Mapoure à Nkozoa, l'entreprise de production de lapins de Jeanne Edo à Mbankomo, la provenderie extra production de Gislain Sop Sonkoue à Simbock, l'entreprise de transformation de la banane-plantain de Sophie Carine Djutso Segnou à Ahala et une entreprise qui fait dans les jus de fruits naturels à Essos. Selon le responsable, des jeunes qui font dans l'agriculture, l'élevage des lapins, ont bénéficié de l'encadrement du programme. Il est question de voir leurs réalisations et les présenter, pour que d'autres jeunes puissent suivre leurs exemples. « Dans la région du Centre, nous avons un peu plus de 1000 jeunes, qui ont suivi le parcours créateur et quelques jeunes, qui ont suivi le parcours développeur dans le cadre de l'entrepreneuriat. Parmi ces 1000 jeunes, nous avons ceux qui font dans la filière avicole, la



filère porcine, la filière ananas, la filière manioc et les métiers connexes, c'est-à-dire la transformation, la commercialisation des intrants », a indiqué le chef d'unités régional d'appui conseil, avant d'embrayer sur les critères de sélection du Pea-Jeunes : « La sélection des jeunes a deux étapes. Déjà, nous avons un facilitateur, un prestataire qui fait la sensibilisation pour la présélection des jeunes de 18 à 35 ans. Après cette présélection, le comité régional siège et

sélectionne les projets de ces jeunes-là. Ils sont orientés vers les structures d'incubation, partenaires faisant dans le renforcement des capacités. Après cette période d'incubation dans la filière qu'on a choisi, le jeune sort avec un plan d'affaires que le Pea-Jeunes finance à hauteur de 40 %, lui-même à hauteur de 10 %. Nous avons également les Finances rurales, qui interviennent à hauteur de 50 % du coût de total du plan d'affaires, sous forme de prêt ».

Le Fonds international pour le développement de l'agriculture (Fida) n'est pas en reste. Selon Hyacinthe Zobo Mvogo, c'est le partenaire technique et financier, parce que le Pea-Jeunes est un programme qui a deux tutelles à savoir : le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales. S'agissant du nombre de jeunes bénéficiaires depuis 2016 dans la région du Centre, il est de 1696. Quant au montant global attribué par le gouvernement à travers le programme, il se chiffre à 1.140.868.762 Fcfa. L'apport personnel des jeunes, lui, est de 285.217.190 Fcfa. 343 jeunes ont ainsi obtenu des crédits auprès des institutions de micro finances pour un montant de 296.474.836 Fcfa. Faut-il le relever, le Pea-Jeunes vise à soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par les jeunes hommes et femmes, dans les filières agropastorales porteuses, pour contribuer au développement d'une agriculture performante, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire.

Arianne TSAMO

Réactions

M. Hyacinthe Zobo Mvogo, chef d'unité régional PEA-Jeunes d'appui conseil pour le Centre

« Il est question pour nous de voir les réalisations de ces jeunes et de les présenter pour que les autres jeunes puissent suivre leur exemple »

Le PEA-Jeunes est le programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes. C'est un programme placé sous deux tutelles à savoir le ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, MINADER et le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales. MINEPIA. Avec un appui financier et technique du FIDA, le Fond International pour le Développement de l'Agriculture. Notre descente sur le terrain aujourd'hui concerne la valorisation des réalisations des jeunes que nous encadrons dans la Région du Centre. Nous avons des jeunes qui font dans l'agriculture, l'élevage des lapins qui ont bénéficié de l'encadrement du PEA-Jeunes et de l'appui financier du FIDA. Il est question pour nous de voir leurs réalisations et de les présenter pour que les autres jeunes puissent suivre leur exemple. Dans la Région du Centre, nous avons près de 1000 jeunes qui ont suivi le parcours créateur et d'autres le parcours développeur dans le cadre de l'entrepreneuriat. Parmi ces 1000 jeunes, nous avons ceux



qui font dans les filières avicoles, porcines, ananas, manioc et les métiers connexes. C'est-à-dire la transformation, la commercialisation des intrants. La sélection de ces jeunes a deux étapes. Nous avons un prestataire de service qui fait la sensibilisation et présélectionne les jeunes qui ont 18 à 35 ans d'âge. Après cette présélection, le Comité régional siège et sélectionne les idées des projets de ces jeunes. Par la suite, ils sont orientés dans les structures d'incubation. Les structures d'incubation sont des structures part-

naires qui font dans le renforcement des capacités. Le jeune après sort de là avec un plan d'affaire que le PEA-Jeunes finance en hauteur de 40%. Le jeune lui-même cofinance 10%. Nous avons des institutions de finance rurale qui interviennent en hauteur de 50% du coût total du plan d'affaire du jeune sous forme de prêt. Telle que nous voyons sur le terrain, les jeunes mettent très bien en œuvre leur plan d'affaire et les résultats sont positifs. Par exemple en aviculture, les jeunes sont constants dans leurs entreprises de production avicole. C'est-à-dire qu'ils produisent de manière constante et vendent. Dans l'encadrement que nous leur apportons, ils réalisent des bénéfices, créent des emplois. Cela est très encourageant. Aujourd'hui, nous partons satisfaits de ce que nous avons vu sur le terrain. Nous demandons que les autres jeunes puissent suivre cet exemple en restant constant dans la production et en essayant de bien manager leurs entreprises.

Jeanne Raïssa Edo, entrepreneure agropastorale en cuniculture

« J'avais reçu plus de 02 millions de Fcfa pour mon projet... »



Je suis entrepreneure agropastorale en cuniculture et formée en gestion de projets. J'ai eu un Master II à l'Essec de Douala. J'ai débuté mon entreprise dans la production du lapin en 2019. Je les nourris aux herbes et les soigne par les plantes médicinales. En dehors du lapin que nous voulons une viande d'exception, voire le meilleur lapin du Cameroun, nous avons décidé de diversifier nos produits en faisant toute la chaîne de valeur de la cuniculture. C'est-à-dire, nous transformons les peaux et fourrures de lapins issus de l'abattage en d'autres produits, notamment des babouches, des chaises que nous

recyclons. Nous recyclons également les déjections, les pipis de lapins et les croffes en bio fertilisants pour l'agriculture bio. Nous avons aussi des services pour faire changer les habitudes alimentaires. Dans le cadre de notre sélection, j'ai vu l'appel dans le journal « La Voix du paysan » et je suis allée à l'École pratique d'agriculture de Binguéla, où j'ai demandé à savoir comment cela se passait. Il y avait une période de sensibilisation et de sélection de personnes intéressées. Il fallait être jeune de 18 à 35 ans, avoir une idée de projet. C'est ainsi que je présente mon idée de projet et je suis retenue. Le processus a été certes long, parce qu'il fallait plusieurs étapes. Après la sélection, nous avons été incubés pendant 03 mois à l'École pratique d'agriculture de Binguéla en 2017. Après la formation qui était basée sur la gestion en entrepreneuriat agropastoral, il y avait la formation technique en cuniculture et bien d'autres formations, les stages chez des référents, l'étude de marchés... Après cette phase, il a été question d'établir nos business plan. Et, nous avons été financés.

Réactions

Olivier Mapoure, ingénieur agronome et promoteur de Mapoure agree business

« L'appui du Pea-Jeunes m'a permis de passer de 3.000 à 6.000 sujets... »



Je suis ingénieur agronome et promoteur de Mapoure agree business, un complexe agropastoral qui fait dans l'élevage de poulet de chair et l'élevage porcin. Pour le poulet de chair, nous avons une capacité de 20.000 ; pour le porc, une capacité de 300 sujets. En aval, nous essayons de transformer ces produits pour livrer dans les grandes surfaces, les hôtels, les restaurants et autres supermarchés Carrefour, Casino... Je nourris un projet de famille, parce que j'ai été élevé dans l'agro pastoral, et je suis allé faire la formation à l'Université de Dschang. Lorsque je suis sorti ingénieur agronome, il y a quinze ans,

j'ai pensé mettre sur pied ce projet. J'ai commencé par mon premier site à Nkometou. Nous avons débuté avec une vente de 500.000 poulets. Après, j'ai eu l'appui du Pea-Jeunes, qui m'a permis de passer de 3.000 sujets à 6.000. Avec l'idée de faire une extension de notre unité de production, nous avons initié l'achat de ce site (Nkozoa), où nous avons construit deux grands bâtiments d'une capacité de 13.000, soit un bâtiment de 6.000 et un autre de 7.000, qui nous permet de passer à une capacité de production de 20.000, pour avoir une régularité sur le marché du poulet et pouvoir satisfaire nos commandes. Il est à noter

qu'il y a un mois, toujours avec l'appui du Pea-Jeunes, nous avons pu négocier un nouveau contrat le nouveau Carrefour Warda, qui envisage prendre 1.500 poulets par semaine. C'est pourquoi nous avons initié cet investissement. J'avais l'un des projets en développement, parce que j'étais déjà fonctionnel. Donc, le Pea-Jeunes m'a trouvé en activité et il ne restait que ce coup de pouce pour pouvoir faire un agrandissement de la ferme. Je produisais déjà les sujets. Il ne me manquait que des investissements comme le bâtiment, le matériel d'élevage et un peu de moyens de fonctionnement. J'ai donc reçu un financement de 10 millions Fcfa en crédit productif, en apport personnel et en kits de démarrage. Ce qui m'a permis de réaliser un grand bâtiment de 3.000, d'acheter le matériel d'élevage et d'envisager une nouvelle production de 3.000 sujets. Le crédit est remboursable, à une condition, pouvoir opérationnaliser le crédit, être en harmonie avec la structure de micro finance justifiée par des mouvements dans le compte.

Gaëlle Amélie Sorelle Mbam Ndel, promotrice de l'Etablissement Ndel and company

« Ce programme a donné vie à mon rêve... »



Ndel et compagnie est une micro unité de production et de transformation des fruits d'agrumes en général et des jus de fruits en particulier. Notre particularité est que nous faisons dans la transformation des

fruits en jus, des fruits en liqueur et quelquefois en vin, mais beaucoup plus sur commandes pour les liqueurs et les vins. C'est en 2019 que j'ai démarré mon activité. Parlant du financement du Programme de

promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes, j'ai bénéficié de 1.500.000 Fcfa, soit 900.000 Fcfa pour le crédit démarrage et 600.000 Fcfa pour le crédit productif. Ce programme a donné vie à mon rêve. Grâce au Pea-Jeunes, j'ai pu mettre sur pied cette entreprise, qui me tenait vraiment à cœur. Le projet m'a permis de réaliser ce rêve. La demande est forte déjà, mais ma capacité de production est encore assez faible. Nous produisons 30 à 50 cartons par mois, soit 24 bouteilles dans un carton. Aujourd'hui, avec le Covid-19, il faut reconnaître que l'activité a baissé. C'est assez compliqué.

Sophie Carine Djutso Segnou epse Tchamago, promotrice de Dst foods and services

« Le Pea-Jeunes m'a permis d'avoir des équipements et de mieux structurer mon entreprise... »



J'ai mis sur pied cette entreprise en 2018, bien avant le Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes. Je fais la connaissance de programme en 2019, à l'occasion d'une foire où l'un des membres du programme découvre mes produits et me convainc de m'y inscrire. J'ai commencé à transformer le plantain, à cause de mon fils qui avait des problèmes à consommer certains produits. Et j'ai découvert

que la banane-plantain était sans gluten. C'est ainsi que j'ai commencé à produire différents apéritifs à base du plantain pour ses goûts. De fil en aiguille, ma famille, ma communauté, mes amis m'ont motivé à faire cette activité. Je commence en 2017. En 2019, lorsque je rencontre Pea-Jeunes, j'intègre le programme de formation. J'ai appris beaucoup de choses, notamment le renforcement des capacités structurales et managériales, l'éducation financière et le leadership. Cela m'a permis de mieux structurer mon entreprise. Le Pea-Jeunes m'a ainsi permis d'avoir des équipements et de mieux structurer mon entreprise. Grâce à cela, j'ai pu embaucher 04 personnes supplémentaires, pour un total de 05. Dst foods and services, fait dans la production et commercialisation des macs apéritifs. Ce sont des apéritifs faits à base de plantains, d'arachides et de maïs. Actuellement, nous avons une production de 5.000 sachets par jour. En dehors, de nos produits, nous vendons ceux des partenaires. Nous travaillons en collaboration avec beaucoup de traiteurs et d'hôtels.

Gislain Sop Sonkoue, promoteur de la Provenderie extra production

« Je suis en train de monter le dossier pour un autre crédit... »



Nous faisons dans la production d'aliments pour bétails, porcs, poulets de chair, lapins, poissons. J'ai eu le financement du Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes. Mais avant, j'ai été incubé à l'Institut d'agriculture d'Obala en 2019. Nous avons fait une formation de trois mois. Après ce temps, nous avons été financés à hauteur de 1.400.000 Fcfa. J'ai pris un deuxième crédit de 800.000 Fcfa à la banque et un autre de 1.800.000 Fcfa. Je suis d'ailleurs en train de monter le dossier pour un autre crédit de 5.000.000 Fcfa, pour l'achat d'un véhicule de transport.

Marie Sorelle Stéphanie Touya, Mapoure agree business

« S'il y a assez de moyens, on pourrait développer davantage l'entreprise... »



J'ai commencé l'activité par autre chose, parce que je suis assistante de direction de l'établissement Mapoure agree busi-

ness. Mais, j'ai vu qu'il fallait que j'épaule mon époux dans son activité. C'est la raison pour laquelle, j'ai dû abandonner en quelque sorte ce que je faisais pour l'accompagner. Particulièrement, je fais dans la transformation du poulet et du porc. C'est-à-dire, dès que les poulets sont prêts, je les nettoie, j'assaisonne, je fume et je livre principalement dans les supermarchés et autres particuliers. C'est vrai que j'ai quelques soucis avec mon prestataire dans la livraison de mon matériel et à un moment, on se décourage, mais le business en lui-même avance. L'activité est encore artisanale. S'il y a assez de moyens, on pourrait la développer davantage.

Propos recueillis par
Arianne TSAMO

Agriculture et élevage

Le tandem pour une vie meilleure

Si le fait est incontestable en raison de la complémentarité dans la chaîne alimentaire, il nécessite de nos jours des investissements pour le « maintenir à flot ».

Le publiciste avait dit : « tant que les hommes existent, ils porteront des chaussures », comme pour dire que la production de cet accessoire est d'une acuité qu'on ne pourra s'en séparer. De même tant que l'humanité existera, elle devra se nourrir. Ce qui passe par l'agriculture ou l'élevage.

Mais qu'est-ce donc l'agriculture ?

Pendant la préhistoire, l'homme vivait en nomade et se déplaçait pour trouver de quoi se nourrir : des troupeaux pour la chasse et des poissons pour la pêche. Au néolithique, il y a 10 000 ans, les hommes deviennent sédentaires et construisent des villages. Avec la fin de l'ère glaciaire, le temps s'est adouci et des plantes sauvages sortent du sol. Les hommes ont alors l'idée de les récupérer et de les semer : ainsi naît l'agriculture ! Partout sur la Terre, au même moment, les hommes cultivent des plantes : du maïs en Amérique du Sud, du riz en Asie, du sorgho en Afrique et du blé en Europe. Une agriculture de plus en plus performante. Autour des villages, les hommes commencent l'élevage de bœufs, moutons, chèvres et porcs. Mais c'est la révolution industrielle du 19^e siècle qui fait entrer l'agriculture dans le monde moderne. Les progrès scientifiques améliorent les espèces cultivées et l'usage des en-



grais augmente la production. Grâce à cela, on peut nourrir des milliards d'habitants sur la planète. Il reste pourtant des progrès à faire, comme en Afrique où le manque d'eau pour les cultures n'empêche pas la malnutrition. De nos jours, on sait que l'agriculture chimique est nocive pour la santé et l'environnement. On se tourne donc de plus en plus vers des techniques écologiques qui respectent la nature et la santé des consommateurs. Aujourd'hui, l'objectif de l'agriculture, c'est d'offrir une alimentation la plus saine possible à ses 7 milliards d'habitants !

L'élevage

L'élevage désigne l'ensemble des ac-

tivités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services. Dans les pays riches, il s'agit principalement de production de viande, de lait, d'œufs, parfois de cuir et, plus localement, de force de travail et de fumure. Dans quelques sociétés traditionnelles, on continue à en attendre richesse et prestige.

Les activités d'élevage ont beaucoup évolué au cours de l'histoire. Trois âges - pastoral, agricole et industriel - se sont déjà succédé, tout en demeurant de nos jours juxtaposés dans l'espace, compte tenu de l'existence, selon les lieux considérés, de décalages dans les évolutions des so-

ciétés. La place de l'élevage au sein de l'ensemble de la production agricole varie fortement selon les grandes régions du globe : fondamentale chez les peuples pasteurs d'Asie centrale, elle apparaît limitée dans les « civilisations du végétal » d'Asie orientale. Une originalité de l'Europe est d'avoir associé de longue date élevages et cultures.

L'élevage suscite de nombreux débats qui portent sur la lutte contre le changement climatique, la gestion de l'environnement, la compétition entre cultures destinées à nourrir directement les hommes et productions végétales mobilisées pour l'alimentation des animaux d'élevage ou encore les vives concurrences se manifestant sur les marchés inter-

nationaux.

En tout état de cause, et au regard de l'évolution du monde, que ce soit dans le domaine agricole ou celui de l'élevage, il est de plus en plus question non seulement de développer des techniques qui permettent d'accroître des rendements à travers la recherche, mais aussi et surtout d'associer les deux secteurs en vue du maintien des équilibres dans la chaîne alimentaire. Associer l'agriculture et l'élevage, quand bien même le fait n'est pas nouveau, apparaît comme un impératif incontournable tant il est vrai que la survie humaine en dépend. C'est dans ce sens que l'Etat à travers les départements ministériels indiqués (ministère de l'agriculture et du développement rural, ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales et même le ministère de la recherche scientifique et de l'innovation) continue à y œuvrer. Il en est des organismes internationaux tels la Fao qui participent aussi à l'accompagnement des producteurs. Dans la perspective d'une autosuffisance alimentaire, la société civile s'y implique aussi. C'est le cas de l'Association Révolution Verte qui, bien n'ayant pas de moyens pour la formation non seulement de ses membres, mais aussi des producteurs, s'implique à accompagner le secteur public tout comme le secteur privé en vue d'un plus grand développement de cette activité qui nourrit l'humanité toute entière. Son principe restant basé sur l'agriculture durable qui respecte au mieux la nature, l'eau, les sols en anticipant les besoins des générations futures.

Rose Massok

Opinion

Associer l'agriculture et l'élevage permet de sécuriser les économies familiales

Dans les systèmes mixtes, les cultures et l'élevage sont intégrés dans une même unité de production. Selon la FAO, « à l'échelle planétaire, les systèmes mixtes produisent la plus grande part de la viande (54 %) et du lait (90 %) mondiaux ». Ils sont, de plus, dominants pour les petits éleveurs et agriculteurs des pays en développement.

On observe en Afrique subsaharienne que les pasteurs se transforment souvent en agropasteurs et que les agriculteurs deviennent de plus en plus des agroéleveurs pour diversifier leurs productions, sécuriser leur économie familiale et réduire leur vulnérabilité. Cette association de l'agriculture et de l'élevage permet des synergies positives, en favorisant différents échanges et flux favorables entre les activités de culture et d'élevage, tels que :

- des aliments destinés aux animaux provenant du système de culture (résidus de récolte, adventices des champs

cultivés, cultures fourragères, etc.) ;

- des éléments fertilisants produits par les animaux (déjections, fumier) et permettant de fertiliser les champs ;

- de l'énergie développée par les animaux de trait et de bât en faveur des cultures, par la culture attelée (labours, semis, sarclages, buttage, etc.) et par le transport des biens (intrants agricoles, récoltes, etc.) ;

- et, bien sûr, des flux économiques qui participent aussi à ces interactions positives : les revenus des ventes des produits des cultures (coton, arachide, céréales, légumes, fruits, etc.) permettant, par exemple, d'acquiescer des animaux ou, réciproquement, la vente de produits animaux (lait, œufs, animaux bouchers, etc.) finançant l'achat des intrants et du matériel agricole...

Ces systèmes mixtes permettent donc d'améliorer la sécurité alimentaire et économique des familles agricoles à travers plusieurs mécanismes posi-

tifs :

La diversification des productions et la diminution des risques économiques

L'association des productions animales et végétales au sein de l'unité familiale de production se traduit par une diversification des productions et des revenus de l'exploitation agricole. Le petit élevage peut jouer à ce titre un rôle économique important (petits ruminants et espèces à cycle court, notamment).

L'optimisation et la réduction de la pénibilité du travail

L'introduction d'animaux pour le travail se traduit en général par une nouvelle combinaison du travail humain et animal et par une forte réduction de la pénibilité du travail manuel. À lui seul, ce point permettrait souvent de justifier le recours au travail animal, mais la traction animale procure plusieurs avantages notables à ses utilisateurs par une meilleure efficacité et qualité du travail des champs,

une plus grande rapidité d'intervention et un meilleur "rendement" (transport attelé, par exemple). Globalement, c'est la productivité du travail humain qui peut en être fortement améliorée.

L'amélioration de l'économie familiale, de la trésorerie et de la sécurité alimentaire

Les animaux permettent de diversifier dans le temps les revenus de l'exploitation agricole et c'est parfois la trésorerie au quotidien qui peut être notablement améliorée avec des produits animaux tels que les œufs, la volaille, le lait et les petits ruminants. L'autoconsommation de certains produits animaux (lait, petit élevage) contribue qualitativement (protéines à haute valeur biologique) à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la famille. Les produits animaux permettent aussi de donner de la souplesse et de sécuriser l'économie familiale.

La valorisation des ressources**du terroir**

L'introduction des animaux dans l'exploitation agricole permet par ailleurs une meilleure valorisation d'un ensemble de productions ou de coproduits tels que les résidus de récolte, les sous-produits domestiques, artisanaux et agro-industriels. Les herbivores jouent un rôle spécifique dans cette valorisation car, grâce à leur mobilité, ils sont capables d'utiliser des fourrages pauvres provenant des parcelles cultivées, des jachères, des parcours et des récoltes (adventices, résidus et sous-produits).

De fortes évolutions sont observées dans le sens d'une meilleure association de l'agriculture et de l'élevage, en raison notamment de l'accroissement de la densité de la population rurale. Elles permettent d'améliorer l'autonomie et la viabilité de ces systèmes de production "mixtes" et ainsi contribuent à la sécurité alimentaire des familles et des pays concernés.

Réactions

Collins Foyem

« Les deux systèmes ne sont plus à la mode »



Les écoles de formation Afop prônent l'association. Le PEA-JEUNE quant à lui est adepte de la spécialisation. L'association est considérée comme une dispersion et n'est pas forcément synonyme de rentabilité. Celui qui se spécialise devient professionnel et maîtrise à fond son domaine. Il devient incontournable dans sa profession. Ainsi, il a plus de chance, s'il persévère. Il est possible de faire l'un sans l'autre, malgré le fait incontournable que les produits agricoles servent d'aliments aux bétails et volailles, et que les digestions animales permettent d'amender le sol pour un meilleur résultat. L'association de deux systèmes culture, élevage n'est plus à la mode de nos jours sauf s'il y a complémentarité.

Prenons le cas :
 (0) production poulet de chair 45 jours
 (1) provenderie
 (2) production des poussins d'un jour
 (3) point de vente poulet congelé
 (4) exploitation culture de maïs
 (5) retour des fientes de poulet dans l'exploitation de maïs comme engrais organique.
 Dans cette chaîne, le produit final est le poulet congelé ou sur pied et tout les autres activités autour concours au bien-être de cet objectif. Paulin décide d'investir dans une ferme de production des poulets de 45 jours, il a besoin des aliments alors il ouvre une provenderie donc il est 1er consommateur, il se rend compte que les poussins d'un jour traverse parfois des périodes de pénuries qui handicap sa production, alors Paulin fait l'acquisition d'un incubateur et des parentaux pour la production des poussins 1 jours, dans le volet commercialisation Paulin constate des périodes de mauvaises ventes il crée plusieurs points de vente poulet congelé (kg) dans la ville ou la ménagère trouve son compte à tout les prix.
 Le maïs constitue à lui seul plus de 30% de l'aliment des poulets. Paulin crée des exploitations de culture de maïs, curieusement Paulin utilise la fiente des poulets pour améliorer la fertilité du sol dans ses exploitations. Pas besoin d'engrais chimiques.

Job Aye Konango Gabriel

« C'est impossible »



Je suis arrivé une fois dans une exploitation, j'ai dit au principal acteur que je ne connais pas arrêter la machette en d'autres termes, je ne peux pas prétendre être plus performant que celui qui est né avec la machette à la main

Il m'a donc demandé à quoi je pouvais lui servir
 Je lui ai dit allons dans ton exploitation

Il avait une grande exploitation qu'il gérait avec beaucoup de passion bien que n'étant pas du domaine

Mais, il le gérait mal en dehors des contraintes techniques, j'ai vu :

- sur le plan du management, la main d'œuvre était mal exploitée
- pas de planification de travail
- pas d'objectif

-dépenses techniques inutiles
 Et en 15 minutes je lui ai donné un conseil qui peut lui faire économiser 800 000/an dès l'année prochaine
 Donc c'est un peu mon avis quand je dis que lui c'est un gestionnaire d'exploitation. Il doit connaître un peu de comptabilité et plein d'autres choses liées aux sciences Humaines en dehors d'un peu d'agriculture contrairement au Technicien d'agriculture
 Je pense qu'il est possible de faire l'agriculture sans l'élevage. Parce que le principal avantage est qu'on se concentre sur un domaine d'activité. Ce qui fait en sorte qu'on maîtrise mieux ce domaine.

Mais cela a aussi des inconvénients tels que :

- * On n'est pas polyvalent ;
 - * On dépense plus.
- par exemple pour celui qui fait dans l'aviculture (élevage des poules) ou dans la porciculture (élevage des porc) l'aliment constitue environs 70% des coûts d'investissement sans compter le bâtiment bien sûr. Sachant que les éléments de base de ces aliments sont le maïs et le soja, qui représentent à leur tour en moyenne 50% du coût d'investissement sur l'aliment.

Mais, il faut noter que beaucoup font uniquement dans un seul domaine pour un début à cause du manque de moyens. Donc, ils préfèrent commencer sur un domaine et lorsqu'ils sont déjà stables financièrement ils investissent maintenant dans plusieurs domaines

Alfred Saker Epoh Ndamé

« Les deux sont possibles »



L'on doit toujours associer l'agriculture à l'élevage.

Car, ce sont des frères consanguins qui, sous d'autres cieux, pour des raisons pratiques, économiques et professionnelles vivent sous le même toit. Mais dans notre pays, pour des raisons politiques, ces deux activités sont sous régime de bien séparés.
 Pour comprendre la nécessité de cette association, il faut intégrer les concepts d'économie circulaire. En l'absence d'une véritable politique nationale de subvention du secteur de la production agropastorale, les exploitants agricoles se

doivent d'associer les deux activités. Ceci leur permet, non seulement, de diversifier leurs sources de revenus, mais également de réduire leur coût de production grâce au caractère intégré et aux interactions agissant dans le système d'association. Mais cependant, il faut éviter les associations "toxiques et nuisibles". Pour toute association, il faut au préalable faire une évaluation du profil psycho/techno/agro du promoteur, de ses facteurs de production et de son marché.

Chantal Yoadam

« Les deux sont nécessaires »



La preuve

A l'école au départ, ils avancent assez de propos dissuasifs pour empêcher aux apprenants de changer de lieu de stage. si tu as choisi de faire la spéculation "poulet de chair" au premier stage, il t'est formellement interdit de changer au second stage et de prendre "banane plantain" même si tu as maîtrisé la précédente par exemple. Mais chaque année, les apprenants désireux d'apprendre autres choses se jettent dans les bureaux administratifs et pour demander à apprendre autre chose.

C'est nous qui décidons de notre avenir agropastorale
 Dans chaque sous système, il existe des difficultés. L'association ne se fait pas sur un coup de

tête ou par soucis d'investir. L'association devrait apporter une réponse à un problème que traverse l'entreprise numéro 1. Ainsi vous pouvez garantir la pérennité de votre entreprise. Nestlé n'a pas investi dans la fabrication des automobiles en Côte d'Ivoire, mais plutôt dans la culture du manioc, matière première donc il à besoin. En même temps, Nestlé produit du lait, du cube, des céréales, du café et beaucoup d'autres produits différents partout dans le monde. Cette entreprise a réussi à s'imposer sur le marché grâce à cette façon de faire. Il est toujours aussi compétitif. Et l'expérience a prouvé que les entreprises qui survivent le plus, sont celles qui diversifient leurs sources de revenus

Adeline Toukam

« L'agriculture et l'élevage sont complémentaires »



Je pense que l'agriculture et l'élevage sont complé-

mentaires.
 Mais selon les objectifs de chacun, l'un peut se faire sans l'autre. Sauf que dans une société comme la nôtre, tout éleveur devrait être agriculteur pour essayer de réduire à sa façon le coût de vie des populations riveraines. Le paradoxe c'est que, ceux qui réussissent à le faire rendent la vie difficile aux consommateurs.
 Sous un autre aspect le gouvernement est en train de faire comprendre aux citoyens que si on est agriculteur, on l'est purement

et si on est éleveur on l'est purement. Sinon comment comprendre que les modules d'élevage de base inscrits au programme de formation des techniciens d'agriculture aient été retirés du programme depuis 2017 ? Si on forme un technicien purement agricole sans notion de base en élevage, comment attendre qu'un technicien d'agriculture puisse être utile à un promoteur qui a une ferme à vocation associative ?

Pesticides

À l'épreuve de la certification

La commission d'homologation des produits phytosanitaires s'est réunie autour de la question en début de mois à Yaoundé, en présence du ministre de l'agriculture et du développement rural, Gabriel Mbairrobe.

La 32e session de la Commission d'homologation des produits phytosanitaires et de certification des appareils de traitement (CNHPCAT) s'est tenue en début de mois à Yaoundé. L'objectif est d'étudier et d'examiner 88 dossiers soumis sur les produits phytosanitaires et les pesticides pouvant affecter la santé humaine et les animaux aquatiques. L'occasion a été donnée aux commissaires de délibérer sur les 88 dossiers, dont 04 dossiers en réexamen au cours de la 31e session ; 26 dossiers de renouvellement d'homologation ; 36 dossiers d'homologation ; 08 dossiers pour ajout d'une nouvelle origine ; 03 extension d'homologation ; 05 dossiers de changement de représentant local et 06 dossiers de certification d'appareils de traitement. Les produits phytosanitaires une fois homologués par la



Photo de famille

commission vont se trouver sur le marché national et sous régional, et participe à booster la production agricole, en vue de préserver la sécurité alimentaire. Par ailleurs, plusieurs pesticides par le passé ont vu leur demande d'homologation rejetée et certaines retirées du mar-

ché par la commission nationale d'homologation des produits phytosanitaires et de certification des appareils de traitement (CNHPCAT), en raison de leur toxicité sur l'environnement et des risques potentiels élevés de sur la santé humaine et animale et l'environnement, etc...

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Gabriel Mbairrobe, a reconnu qu'il faut saisir l'ensemble des atouts et opportunités dont regorge le Cameroun, pour moderniser l'appareil de production en vue d'une production agricole massive, devant satisfaire non seu-

lement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries.

En effet, pour s'assurer de la qualité des produits phytosanitaires utilisés pour la défense des cultures au Cameroun, le gouvernement s'est doté de la CNHPCAT. Elle a pour mission entre autres de statuer sur les dossiers d'homologation des produits phytosanitaires ainsi que ceux relatifs à leur renouvellement, valider des protocoles d'expérimentation, se prononcer sur les dossiers de certification des appareils de traitement phytosanitaires. La CNHPCAT se réunit deux fois par an en session ordinaire et, en tant que de besoin, en session extraordinaire, sur convention de son président, pour statuer sur les dossiers d'homologation des pesticides et de certification des appareils de traitement.

Il est à noter qu'en 26 ans d'existence, ladite commission a tenu 31 sessions ordinaires et 18 sessions extraordinaires aux termes desquelles, 1455 produits phytosanitaires ont été homologués et 65 appareils de traitement certifiés.

Arianne Tsamo

Législation de la santé des plantes

L'UA renforce les capacités de ses membres

Le fait a été à l'origine d'un atelier de quatre jours à Douala au cours desquels il a été question du respect des exigences internationales par le biais de l'examen, de l'évaluation de la conformité et de la capacité à gérer les risques phytosanitaires.

En présence du secrétaire général du ministère de l'agriculture et du développement rural, du représentant résident de l'Union Africaine, directeur du Cpi, de hauts responsables de ce département ministériel, des représentants des Organisations nationales de la protection des végétaux et autres, il s'est tenu un atelier portant sur le renforcement des capacités des Etats membres sur la législation phytosanitaire et les exigences internationales par le biais de l'examen, de l'évaluation de la conformité phytosanitaire et de la capacité à gérer les risques phytosanitaires.

Quand bien même le représentant résident de l'Union Africaine, Directeur du Cpi a reconnu que malgré les effets pervers de la pandémie du coronavirus, ayant imposé des restrictions diverses telles les confinements et autres restrictions financières et commerciales ayant entraîné une incidence lourde sur les économies des pays du monde en général et de l'Afrique en particulier, les systèmes alimentaires, agricoles et commerciaux du conti-



Photo de famille

nent, bien que mis à rude épreuve et surtout ayant résisté à l'épreuve de cette pandémie, les marchés africains sont toujours restés ouverts pour y trouver des produits alimentaires de toute nature, il était impératif que se tienne cet atelier régional en vue d'envisager une relance et un renforcement desdits secteurs. Comme pour rappeler qu'une bonne santé des végétaux conditionne le développement de l'agriculture et assure la sécurité alimentaire. Il faut dire que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2020 «Année internationale de

la santé des végétaux». Il s'est agi d'une occasion unique d'attirer l'attention sur la grave menace que les ravageurs et les maladies des végétaux font peser sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que sur le développement économique au niveau mondial, de promouvoir les activités de protection des plantes et de souligner que la collaboration internationale est importante si l'on veut prévenir la dissémination des ravageurs et des maladies. Les activités liées à l'année internationale visaient à inciter les décideurs politiques, le secteur privé, les ins-

titutions universitaires, les agriculteurs et la société civile à contribuer à la lutte menée à l'échelle mondiale contre les ravageurs des végétaux et à adopter des pratiques phytosanitaires durables.

L'intérêt de ce renforcement des capacités était d'autant plus avéré que l'agriculture est le moyen de subsistance d'environ 60% de la population africaine et surtout, emploie en moyenne le même pourcentage. Et pourtant, a souligné le représentant de l'UA, « malgré les progrès réalisés par certains pays d'Afrique, la garantie de la sécurité alimentaire

et de la nutrition conformément aux ODD demeure un défi constant ». Etant entendu que l'agriculture ne représente que 17% du Pib en Afrique, il y avait lieu de mûrir la réflexion au sujet de la législation de la santé des plantes : « face à des objectifs aussi ambitieux et une population dans l'attente, cet atelier se veut un cadre de sensibilisation sur toutes les activités de la Cipv notamment dans le domaine de Sps et sur l'importance de la santé des végétaux en particulier. Il aura donc été question d'examiner les progrès accomplis par les pays en matière d'application des normes internationales pour les mesures phytosanitaires visant à protéger l'agriculture durable et à renforcer la sécurité alimentaire mondiale, à protéger l'environnement, les forêts et la biodiversité et à faciliter le développement économique et commercial, a précisé le représentant de l'UA. Les délégués issus du Burkina Faso, du Congo, de Cote d'Ivoire, de la Rdc, du Kenya, du Malawi, du Tchad, du Nigeria, de Sierra Leone, de Tunisie, d'Ouganda, de Zambie, et ayant participé en présentiel à cet atelier, auront donc la lourde responsabilité de veiller à ce que l'usage des phytosanitaires, puisque c'est de cela qui était finalement question, soit faite dans le respect des normes.

MPA

Huile de palme

Comment expliquer les importations dans un pays producteur ?

Au moment où nous mettons sous presse cette édition, le Cameroun était en train d'examiner une requête à lui soumise par le Comité de régulation de la filière des oléagineux, en vue d'une autorisation d'importation, à des conditions préférentielles, d'une cargaison supplémentaire de 20 000 tonnes d'huile de palme brute et ses dérivés.

Finalement, ce seront 120 000 tonnes d'huile de palme qui seront importées en 2021 au Cameroun. Officiellement, cela se justifierait par l'insuffisance de la production locale. Le constat fait par l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc) souligne d'ailleurs que les 20 000 tonnes supplémentaires d'huile de palme brute ainsi sollicitées viendront s'ajouter aux 100 000 tonnes d'importations déjà validées pour le compte de l'année 2021, portant ainsi à 120 000 tonnes le volume global d'huile de palme brut et

dérivés à importer par le pays au cours de l'année courante contre 90 000 tonnes en 2020. A ce qu'il paraît, cette augmentation des quantités de matières premières à importer fait suite à un ralentissement de l'approvisionnement du marché local en huiles végétales raffinées. On justifie le fait par l'insuffisance de la production nationale d'huile de palme brute, alors que les investissements s'accroissent sans cesse dans la transformation. Laquelle s'appuie sur la loi de 2013 (révisée en 2017) portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun, les transformateurs (huiles raffinées, savons de ménage et de toilette, etc.) ont multiplié les investissements dans cette filière, occasionnant une augmentation substantielle de la demande d'huile de palme au Cameroun ces dernières années. On pourrait alors se demander pourquoi ce gap dans la production ? Les opérateurs de la filière expliquent que le déficit observé est d'ordre nominal.

Selon Emmanuel Koulou Ada, le président du Comité de régulation de la filière des oléagineux, « Le déficit structurel de 130 000 tonnes dont nous parlons souvent est un déficit nominal, qui est différent du déficit réel. Ce déficit nominal est calculé sur la base de 50% des capacités des entreprises de transformation. Sur la base des capacités réelles des transformateurs, le déficit est effectivement beaucoup plus important ». Il faut dire à ce sujet que la filière est sujette à un manque de suivi des plantations, un manque d'appui aux petits producteurs, de toute la chaîne de valeur du palmier à huile et même au désordre, pour ne pas dire à la mafia qui prévaut dans la filière où, les grands producteurs, bénéficiant des exonérations relatives à la saponification, cherchent plutôt à écouler leur production sur le marché local et même dans les pays voisins. A cela s'ajoute le tumulte que continue de vivre la Cdc. Pourtant, à en croire les pointages du

ministère de l'Agriculture, l'offre locale d'huile de palme est passée de 343 000 tonnes en 2014 à 413 000 tonnes en 2018, et était projetée à 450 000 tonnes en 2020. Ces statistiques révèlent toujours un important gap entre les besoins réels des ménages et des transformateurs, d'une part, et la production nationale, d'autre part. Ce qui explique le recours régulier aux importations. Il y a donc urgence de sauver la filière à travers un encouragement pour des investissements réalisés par exemple par Camvert, un soutien à la Cdc et même à la Socapalm qui, en dépit du Covid-19, a tout de même affiché un bénéfice net de 11,5 milliards de Fcfa en 2020.

Le paradoxe dans cette filière, est d'autant plus affiché que, bien que premier producteur d'huile de palme en Afrique centrale avec plus de 450 mille tonnes produites en 2020, le Cameroun continue d'importer environ 130 mille tonnes d'huile de palme par an pour satisfaire la forte demande

nationale. Ses importations d'huile de palme provenant d'Indonésie, de Malaisie et même du Gabon. Il y a lieu de se demander si à travers le jeu de rôle, les petits exploitants de palmier à huile et les agro-industries, dont les objectifs sont parfois différents et opposés, ont pris conscience des besoins et défis de chaque acteur.

Agir sur les décideurs

Si au Cameroun, la gestion durable des terres agricoles reste un gros défi pour le gouvernement, si en quête de terres fertiles, les petits exploitants tendent à étendre leurs surfaces, parfois sans prendre en compte les aspects liés à l'exploitation durable des forêts, il appert que le gouvernement qui souhaite pourtant moderniser le secteur artisanal d'exploitation du palmier à huile et augmenter la production, se fourvoie dans sa démarche.

Martin Paul Akono

Saponerie/huilerie

Les usines de transformation en difficultés

Les responsables des usines de fabrication du savon et des huiles l'ont fait savoir à la mission qui a séjourné dans leur entreprise récemment. Principale difficulté évoquée, la pénurie en matière première.

La pénurie d'huile de palme. C'est la principale difficulté évoquée par les responsables des usines de transformation d'huile de palme à la mission d'évaluation des capacités techniques des unités de transformation d'huile de palme. Cette mission a séjourné au sein des entreprises de ce secteur la semaine dernière, aux fins de rassurer qu'effectivement des difficultés ne se dressent pas sur leur parcours surtout en ce moment où on approche allègrement les fêtes de fin d'année.

Pénurie en matière première

Cette mission était conduite par le Dr Nkoulou Ada, président du comité de régulation de la filière huile de palme qu'accompagnaient des fonctionnaires du ministère du commerce. En dehors de ceux-ci on pouvait noter la présence des professionnels de ce secteur réunis au sein de l'association des Raffineurs des oléagineux du Cameroun (Asroc). Ils étaient conduits quant à eux par son secrétaire général Jacques KEMLEU CHABGOÛ. Trois jours ont ainsi permis de passer au peigne fin les activités de ces entreprises qui opèrent dans la capitale économique Douala. Si les procès-verbaux qui en ressortent indiquent pour l'essentiel que les capacités de ces raffineries restent les mêmes, et que des emménagements sont en cours de réalisation dans plusieurs structures, on regrette cependant que la question de la matière première apparaisse comme une épine dans la



Séance de travail

chaussure. En effet, dans toutes les entreprises où la mission a marqué un arrêt, une dizaine au total, le problème soulevé a été le même. A sa-

voir : la pénurie d'huile de palme, principale matière qui alimente la chaîne de raffinage ou encore celle de transformation du savon. Une si-

tuation relevée avec emphase dans plusieurs entreprises qui ont accueilli la mission. Les responsables allant jusqu'à attirer l'attention du comité sur le fait que cela pourrait impacter négativement sur l'avenir de ce secteur. Surtout qu'il s'agit d'une situation qui impacte déjà jusqu'aux ménages. En effet, la quantité d'huile qui arrive en ce moment sur le marché semble désormais insuffisante, au point où le litre d'huile communément appelé « vrac » coute déjà environ mille huit cent (1800) Fcfa. En même temps, le litre d'huile de palme a flambé et coute désormais huit cent cinquante (850) Fcfa. Une véritable difficulté pour les ménages, obligés de revoir la façon dont-ils utilisent l'huile l'huile en général.

Une crainte

Ce que le public craint maintenant face à cette situation, c'est qu'ont arrivé au stade où le litre d'huile va couter mille (1000) FCFA et un peu plus. Comme dans les années de sécheresse au Cameroun où le pays tout entier a été confronté à une difficulté d'approvisionnement. Les prix pratiqués sur le marché ne rassurent surtout pas. C'est la raison pour laquelle les raffineurs ont fait des recommandations allant toutes dans le sens de l'augmentation de la production. La première consiste à voir les pouvoirs publics prendre à bras le corps ce problème et chercher des solutions dans l'urgence. Celles-ci permettront aux raffineurs de faire des efforts dans les prochains jours pour augmenter la production et éviter que le problème se pose plus tôt des stocks raffinés. L'association des raffineurs en a profité pour espérer que les pouvoirs publics se penchent aussi sur la question de la disponibilité des terres devant permettre de faire de vastes plantations d'huile de palme. Une recommandation qui tombe à point nommé, puisqu'il convient de rappeler que l'un des plus gros problèmes de l'entrepreneuriat agropastoral est l'accès au foncier. Ce problème reste d'ailleurs récurrent et empêche à ceux qui veulent se lancer dans la création des champs de le faire. On espère que la mission reviendra dans les prochains jours avec de bonnes nouvelles en provenance des pouvoirs publics. Car, les raffineurs en ont vraiment besoin. Il y va aussi et surtout de l'avenir de cette filière, des employés de ces structures et surtout de l'avenir du consommateur.

Germain Socrate

Jacques Kemleu Chabgou, Secrétaire général de l'ASROC

« Il n'y aura pas de spéculation malgré cette pénurie »



Nous sommes descendus dans ces entreprises pour évaluer la situation qui y prévaut. Nous sommes heureux de constater que les capacités de production des raffineries restent inchangées. Que des travaux ont

été entrepris dans certaines d'entre elles pour améliorer le service.

Nous regrettons tout simplement que le problème de la matière première soit une préoccupation partout où nous sommes passés. Car, comme vous le savez, l'huile de palme est devenue rare. Vous vous êtes certainement rendus compte que le litre a flambé sur le marché. Cette situation affecte fortement nos activités, et inquiète par ailleurs les consommateurs. Mais, je voudrais les rassurer que malgré cela les machines tournent au sein des entreprises. Vous avez vu vous-mêmes que pour ceux qui fabriquent de l'huile et du savon, les deux départements tournent sans problème. C'est le lieu pour moi de dire que nous approchons déjà la période de fête, et il n'y aura pas de spéculation du fait de la pénurie des stocks d'huile ou de savon. Nous allons continuer de raffiner malgré les difficultés. Nous souhaitons que les pouvoirs publics fassent leur part, pour faciliter la tâche aux raffineurs en général.

Cacaoyer

Plus de 150 variétés développées depuis 1930 et diffusées au-delà du Cameroun

A. Historique

La culture du cacaoyer est l'une des principales sources de revenus de nombreuses familles rurales de la zone forestière du Cameroun. Sa culture a été probablement introduite au Cameroun au 16ème siècle. La recherche cacaoyère a démarré à la période coloniale allemande avec la création du jardin botanique de Victoria (actuel limbe) en 1889. Mais c'est à partir de 1925 qu'elle devient opérationnelle :

- 1925-1930 : Mise en place des points d'essais sur le cacaoyer dans la région d'Ebolowa.
- 1949 : Points d'essais remplacés par une station d'expérimentation sur le site de Nkoemvone (Sud Cameroun).
- 1951 : Création d'une deuxième station à Barombikang (Sud-Ouest Cameroun).
- 1944 : création d'une troisième station à Nkolbisson au centre du pays devenue opérationnelle en 1953.
- 1963-1974 : Les différentes stations sont confiées successivement à l'institut Française café, cacao (IFCC) et à d'autres structures sur les plantes stimulantes. Après la création de l'ONAREST en 1974, ces travaux de recherche ont été successivement conduits par l'institut des cultures prennées (ICP, 1974-1976), l'institut de recherche agricole et forestière (IRAF, 1976-1979), l'institut de recherche Agronomique (IRA, 1979-1996), et l'institut de recherche Agricole pour le développement (IRAD, 1996 à nos jours). Les travaux de recherche ont porté sur :

- 1949-1964 : la sélection par bouturage de variétés clonale à haut rendement dans des populations de Bas Amazonien (BA) locaux.
- 1962-1989 : La sélection de variétés d'hybrides pour la production et leur diffusion.
- 1967-présent : La sélection de clone et d'hybrides pour la résistance à la pourriture brune des cabosses.
- 1990-200 : Etude du potentiel reproductif des mirides, principal insecte ravageur du cacaoyer au Cameroun,
- 2005-2009 : Etude de l'influence des conditions d'ombrage sur la distribution spatiale des mirides, des arbres hôtes alternatifs en collaboration avec le CIRAD et la Coopération française, à travers le projet REPARAC, le FSP Régional.

B. Contraintes

- Prévalence de la pourriture brune des cabosses de cacao et les insectes ravageurs dans tous les bassins de production avec des pertes énormes sur la production (parfois jusqu'à 80%);
- Insuffisance du matériel végétal amélioré (semence sélectionnées) pour couvrir la demande nationale ;
- Vieillesse du verger et des planteurs de cacao ;



- Sols sous-culture du cacaoyer naturellement peu fertiles ;
- De nombreux défauts sur le cacao marchand camerounais (Tableau 12)

C. Résultats et acquis

En sélection génétique

- Criblage d'hybrides précoces (Entrée en production à 18 mois après transplantation) et hautement productifs (tableau 12) ;
- Clone UPA 134 géniteur d'hybrides résistants aux attaques d'insectes ravageurs ;
- Collection de 150 variétés dont 15 résistantes à la pourriture brune et diffusées auprès des planteurs
- Sélection de variétés hybrides ;
- Une quarantaine de nouveaux génotypes et quarts croisements à la fois tolérants à la pourriture brune et précoces introduits dans les stations de recherche de l'IRAD.

En agronomie et conduite du verger

- Réhabilitation de 200 clones de cacaoyer à Nkoemvone et BAROMBI-KANG.
- Les associations bananier - plantain /cacaoyer avec le Mimosa intermis comme plante de

couverture permettent au jeune agriculteur de générer des revenus de leur exploitation ;

- Principaux défauts du cacao marchands décelés et solution proposées ;
- Les déterminants écologiques et socio-économiques dans les systèmes de production de cacao mieux connus.

La lutte phytosanitaire

- Amélioration de la connaissance de la biologie des mirides :

cune, selon les saisons, se traduisant par une baisse importante des populations d'insectes lors de la maturation et la récolte des cabosses de cacao ;

- Dans tous les bassins de production du cacao au Cameroun, fluctuation saisonnière des mirides
- La distribution spatiale des mirides est agrégée, créant de « *poches à mirides* » de fortes infestations dans les cacaoyères localisées dans les zones plus ensoleillées, ou la canopée des arbres d'ombrage est interrompue. Ce qui recommande un ombrage homogène pour limiter les dégâts des mirides dans les cacaoyères ;
- Recommandations et optimisations régionalisées de méthodes de lutte contre la pourriture brute Réduction de moitié du nombre de traitement
- phytosanitaire contre la pourriture brune ;
- Une méthode innovante d'application d'insecticides, le « *Drench* » racinaire, contre les mirides par application du bouillon d'insecticide Imidaclopride (Thiametoxam, nom commercial) à la base du pied de cacaoyer.
- Identification des arbres hôtes alternatifs des mirides du cacaoyer (fromager, colatier et cacaoyer

meroun par la lutte contre les mirides du cacaoyer.

En Technologie

- Pesticides biologiques formulés à base du champignon des sols sous cacaoyer, *Trichoderma asperellum* ;
- Engrais potassique fabriqué à partir des centres de coques de cacao ;
- Enrichissement du savon avec le beurre de cacao
- Production de biscuits à base de la poudre de cacao et de farine de maïs sélectionné ;
- Production de gelée et de jus de cacao, du café torréfié.

Méthodologie

- Méthode d'évaluation variétale pour tester précocement la résistance du cacaoyer à la pourriture brune et aux mirides mise au point.
- Des recommandations de fertilisation basées sur les analyses de sol.
- Influence de la pourriture brune sur la qualité évaluée.
- Influence des techniques post-récoltes sur la qualité.
- Importance de la récolte sanitaire (30% du contrôle des maladies)

D. Impacts

Avec l'introduction dans les systèmes de production dévériées améliorées développées par la recherche, la production cacaoyère annuelle du Cameroun a progressivement augmenté, passant de 76000 tonnes en 1962-63 à plus de 263000 tonnes en 2010. Soit un taux d'accroissement de 47% depuis 2005, due en partie à l'introduction d'hybrides à haut rendement. La production de cacao représente 10% des recettes d'exportation et 1,2% du PIB. La filière fait vivre près d'un million de camerounais, avec 400.000 exploitations en activité. C'est par conséquent une source importante de revenus pour un grand nombre de camerounais.

TABLEAU 12 : VARIÉTÉ DE CACAOYER AMÉLIORÉES ET DIFFUSÉES DE DIFFÉRENTES PROVENANCES

Variétés	Rendement (t/ha)	Provenances
SNK 13 x T79/501	1,2	Cameroun
UPA 143 x ICS 95	1	Cameroun
UPA 134 x SNK12	1	Cameroun
SNK 109 x IMC 67	1,1	Cameroun
SNK 64 x IMC 67	1	Cameroun
T60/887xPound 7	0,7	Cameroun
UPA 134Xsnk 64	1,4	Cameroun
PA 107Xsnk 614	1,1	Cameroun
GU 144 C x NA 33	1,2	Ghana
T60/887 x ICS 89	1,9	Cote d'ivoire
IFC 303 x PA 121	1,5	Cote d'ivoire

Les femelles peuvent vivre environ deux mois et engendrer une descendance de 250 larves cha-

sauvage) ;

- *Wesmanie auropunctata* Roger, fourmi électrique, utilisée au Ca-

TABLEAU 13 : DÉFAUTS SUR LE CACAO MARCHAND CAMEROUNAIS

Défauts décelés	Causes possibles		Solutions	
	Récolte/Fermentation	Séchage/Stockage		
Couleur des fèves	Violettes	Récolte à la maturité insuffisante pourriture brune	Lutte phytosanitaire Amélioration des techniques de séchage	
	Moisies	Fermentation poussée	Utilisation des aires de séchage convenables (séchoirs autobus)	
	Mitées		Stockage dans de mauvaises conditions	
	Agglomérées		Stockage en un lieu sain	
Configuration	Germées	Récolte à trop grande maturité Fermentation incomplète	Récolte échelonnée à bonne maturité	
	Plates	Récolte à maturité insuffisante		
	Ardoisées	Fermentation incomplète ou mal faite	Récolte à maturité insuffisante pourriture brune	Fermentation en caisses recouverte (feuilles de bananier)
	Compactes (et violettes)	Récolte à maturité insuffisante pourriture brune	Séchage insuffisant ou très lent	Lutte phytosanitaire Amélioration des techniques de séchage
Odeur et goûts	Fumée		Séchage en utilisant du bois de chauffage Stockage dans la cuisine	Utilisation des séchoirs en bon état et en plein air Aire de stockage aérée
	Putride	Fermentation poussée		

Pastèque

Bien s'y prendre

Semis et plantation de la pastèque

La pastèque a besoin de de chaleur pour germer et les plantules ne supportent le gel. Compte tenu de son besoin de chaleur, il est préférable de la cultiver en climat méditerranéen ou ailleurs sous serre.

Quand semer la pastèque ?

En fonction du climat de votre région, le semis de pastèque a lieu à partir du mois de mars sous abri et en godet avec un repiquage au mois de mai après tout risque de gelée, ou directement en place à partir du mois de mai.

- La pastèque aime les sols plutôt riches, n'hésitez pas à amender le sol de compost ou d'un fertilisant avant le la cultiver.

Le semis en godet doit se faire environ 3 semaines avant le repiquage en pleine terre. Il ne faut donc pas semer trop tôt.

- Enfoncer légèrement 2 à 3 graines par godet.

- Une fois levée, on ne garde que la plante la plus vigoureuse.

- 3 semaines après, on peut mettre en terre à condition que tout risque de gelée soit écarté.

- Prévoir un espacement d'un mètre entre chaque pied.

Semis de pastèque en pleine terre :

On peut aussi effectuer un semis directement en terre à partir du milieu du mois de mai.

- N'hésitez donc pas à apporter du compost ou du fertilisant dès



la plantation.

- Bien ameublir la terre avant de semer la pastèque.

- Prévoir un espace de 1 mètre entre chaque pied de pastèque.

Entretien et taille de la pastèque

La pastèque ayant besoin de beaucoup de chaleur, il est recommandé de mettre des tuiles au pied qui chaufferont au soleil et répercuteront cette chaleur dans le pied.

Taille de la pastèque :

Si vous avez de la place dans votre jardin ou votre potager, il n'est pas indispensable de tailler ou de pincer votre plante pour obtenir de belles pastèques.

On procède à une taille d'entretien si vous devez contenir

son développement et ainsi éviter qu'elle ne devienne envahissante.

- Couper alors la tête de la pastèque après une fleur femelle (jaune clair), en coupant plusieurs feuilles après cette fleur.

Arrosage de la pastèque :

La pastèque a besoin de beaucoup d'eau pour grossir et pour bien se développer, surtout en cas de chaleur et/ou de sécheresse prolongée.

- Un arrosage le matin sans arroser les feuilles est donc recommandé l'été.

- Stopper tout arrosage environ 1 semaine avant la récolte car les pastèques se fendent prématurément.

Récolte de la pastèque

La récolte de la pastèque a lieu environ 30 jours après la floraison et peut se prolonger pendant plusieurs semaines.

Comment savoir si la pastèque est mûre :

Il faut bien observer la pastèque car il n'est pas évident de déterminer son niveau de maturité. N'attendez pas que la pastèque se détache pour savoir si elle est mûre car ce n'est pas un bon indicateur.

Il vaut mieux éviter d'arroser les derniers jours avant la récolte et privilégier une récolte l'après-

midi plutôt que la matin car elle est plus sèche.

- Son poids est un bon indicateur, elle doit être lourde à l'approche de la maturité.

- On voit aussi que la pastèque



est mûre lorsque la vrille opposée à son pédoncule est complètement sèche

Conservation de la pastèque :

Après la cueillette, la pastèque ne mûrit plus et peut se conserver pendant plusieurs jours à plusieurs semaines selon les conditions de conservation.

La température idéale de conservation de la pastèque se situe entre 10 et 13°.

- Évitez de conserver la pas-

tèque en milieu humide car cela réduit considérablement le temps de conservation.

- A l'ombre, les pastèques se conservent plus longtemps qu'au soleil.

Même si la pastèque ne mûrit plus après la cueillette, sa saveur et sa couleur continuent à s'améliorer sur une période d'une semaine environ, une fois placée à température ambiante.

A savoir sur la pastèque

Originaires d'Afrique, la pastèque est appréciée pour son grand pouvoir rafraîchissant mais aussi pour sa forte teneur en vitamines.

Au même titre que le melon, le potiron, la citrouille et autres courges, la pastèque fait partie de la grande famille des cucurbitacées.

La pastèque fait partie des plus gros de la famille de cette grande famille des cucurbitacées.

On la trouve le plus réguliè-

ment ronde mais peut aussi être de forme ovale et atteindre un poids record d'une trentaine de kilos.

Mais la plupart des pastèques pèsent 1 à 3 kg.

Elle est réputée pour sa grande teneur en eau (environ 92%), ce qui en fait l'un des fruits les plus chargés en eau durant l'été et naturellement très hydratant. Ce sont par ailleurs dans les pépins qu'on retrouve la vitamine C. La pastèque est reconnue pour son grand pouvoir antioxydant.



Paysan Elite
Au cœur du Développement durable

Bimensuel d'information et d'analyse pour le développement du monde rural

Siège social :
Douala - CMR,
sis en fac Sic-Cacao
Tél.: 694.35.06.76
- 656.49.78.06
Email: paysan-
elite2009@yahoo.fr

Directeur de la Publication
Claude René Kana Kana

Rédacteur en Chef
Martin Paul Akono

Secrétaire de Rédaction
Joseph Moussi
Germain Socrate

Rédaction Centrale
Claude René Kana Kana
Martin Paul Akono
Joseph Moussi
Germain Socrate
Fallone Flore Bikond

Joseph Chrétien
Adama
Anyeng Laurie
Virginie Ngando
Yolande Sannick
Rose Massok
Hermine A. Boyogueno
Louis Marie Ngotcho Ngambo
Jacques Mbakop
Charles Kwedi
Dorcas Ngo Hond

Secrétariat
Sandrine Deuguoue

Chef Desk Yaoundé

Biyick Hans
Tél. : (237) 696 64 07 71
Ariane Tsamo
Tél. : (237) 675 91 51 26

Rédaction Yaoundé
Yolande Sannick
Biyick Hans
Ariane Safigho Tsamo
Audrey Paule Fontep
Hermine A. Boyogueno
Marie Claude Ondo
Anyeng Laurie
Virginie Ngando
Samira Njoya

Chef Desk Nkongsamba
Louis Marie Ngotcho Ngambo

Rédaction Nkongsamba
Jacques Mbakop

Desk Bertoua
Alex Matulé

Chef Desk du Nord
Nono
Tél. : (237) 696 78 98 97

Chef Desk du Sud-Ouest
Bertine Nokwe
Tél. : (237) 698 01 92 41

Chef Desk de L'Extrême-Nord
Kaldaoussa
Tél. : (237) 697 78 12 41

Imprimerie :
jvgraf
(Yaoundé)

Infographie : Big Joe
Tél. : (237) 698.52.32.11
Email : joemoussi@gmail.com

Distribution : CEDIPRES



ROYAL CHIMIE S.A

NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE



A FULL RANGE FOR YOUR VEGETABLES

UNE GAMME COMPLÈTE POUR VOS CULTURES MARAÎCHÈRES



Rue 1.810 Bonateki-Deido / B.P 5724 Douala - Cameroun
 Tél : +237 233 47 15 35 / 233 40 02 79
 Email : info@royalchimie-phyto.cm
 www.royalchimie-phyto.cm



VENTE DE SEMENCES DE PALMIER À HUILE
 - HAUTS RENDEMENTS
 - PROTECTION FACE AUX MALADIES






*Camseeds contribue à la sélection et réalise la mise au marché au Cameroun de la génétique PalmEli Socfin





PROTECTION FACE AUX MALADIES

#F : résistance à la Fusariose

#G : résistance intermédiaire au Ganoderma

QUI SOMMES NOUS ?

- 50 ans d'expérience dans la recherche et la production de graines
- Depuis 2014 au Cameroun
- 440 hectares
- 2 champs semenciers
- 20 essais Breeding



SÉLECTION DES MEILLEURES SEMENCES

Qualité et traçabilité



**2 UNITÉS
3 ACTIVITÉS ET
4 LABORATOIRES**

- La phytopathologie à Dibombari
- La sélection végétale et la production de semences à Kienké



OÙ ACHETER DES GRAINES ?

Vous pouvez commander vos graines auprès de toutes les plantations SOCAPALM en vous rendant sur place.

Pour assurer une qualité de produit optimale, 120 jours sont nécessaires entre la commande* et la livraison.

*Sous présentation d'un dossier fiscal

**CONTACTS CAMSEEDS
PLANTATIONS SOCAPALM**

Camseeds : (+237) 658 04 63 54 / camseeds@camseeds.com
 Plantations Socapalm : Mbongo / Kienké / Mbambou / Dibombari / Eséka / Edéa